

UN EP 9571

SEP 1980

UN/DA COLLECTION

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

---

**RAPPORT FINANCIER  
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1979  
et  
RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5A (A/35/5/Add.1)



**NATIONS UNIES**

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

---

**RAPPORT FINANCIER  
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1979  
et  
RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5A (A/35/5/Add.1)



**NATIONS UNIES**

New York, 1980

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
SIGLES .....	vi
LETTRES DE TRANSMISSION .....	vii
I.    RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979 .	1
II.   RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	28
III.  OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	35
IV.   COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979 .....	37
PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT	
Etat I.    Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	38
Etat II.   Bilan au 31 décembre 1979, non compris la réserve opérationnelle .....	39
Etat III.  Etat de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1979 .	41
Etat IV.   Etat des variations de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	42
Etat V.    Fonds subsidiaires et réserve pouvant donner lieu à distribution : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	43
Etat VI.   Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets .....	44
PNUD : FONDS D'AFFECTION SPECIALE	
Etat VII.  Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux : état des fonds au 31 décembre 1979	45
Etat VIII. Fonds d'équipement des Nations Unies : état des fonds au 31 décembre 1979 .....	46
Etat IX.   Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'explo- ration des ressources naturelles : état des fonds au 31 décembre 1979 .....	48
Etat X.    Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne : état des fonds au 31 décembre 1979 .....	49

TABLE DES MATIÈRES (suite)

		<u>Pages</u>
Etat XI.	Programme des Volontaires des Nations Unies : état des fonds au 31 décembre 1979 .....	50
Etat XII.	Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD : état des fonds au 31 décembre 1979 .....	51
 <u>Tableaux :</u>		
PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT		
1.	Première partie : Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1979 .....	52
	Deuxième partie : Etat, au 31 décembre 1979, des contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés .....	57
2.	Obligations des gouvernements au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes : situation au 31 décembre 1979 .....	58
3.	Obligations des gouvernements au titre de leur participation aux frais (projets) : situation au 31 décembre 1979 .....	59
4.	Obligations des gouvernements au titre de leurs contributions de contrepartie en espèces aux projets : situation au 31 décembre 1979 .....	61
5.	Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	63
6.	Dépenses de 1979 par organisation .....	64
7.	Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes : crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	65
8.	Budget des services d'administration du Bureau de l'exécution des projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	66
	Première partie : Opérations financées au moyen des CIP du PNUD .....	66
	Deuxième partie : Opérations financées par le Fonds d'équipement des Nations Unies .....	66
	Troisième partie : Opérations financées par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne .....	66

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Tableaux (suite) :</u>	<u>Pages</u>
9. Budget des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1979	67
10. Placements au 31 décembre 1979 .....	68
11. Placements de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1979 .....	70
12. Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction au 31 décembre 1979 .....	71
A. Prêts au logement	
B. Placements	
13. Programme de formation d'administrateurs adjoints : état des fonds au 31 décembre 1979 .....	72
14. Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés : état des fonds au 31 décembre 1979 .....	73
15. Etat du compte des contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais au 31 décembre 1979	74
16. Etat du compte des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements au 31 décembre 1979 .....	75
PNUD : FONDS D'AFFECTION SPECIALE GERES PAR LE PNUD	
17. Etat des contributions annoncées au 31 décembre 1979 ...	76
18. Placements au 31 décembre 1979 .....	79
19. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles : budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes : crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	83
20. Fonds d'affectation spéciales pour les activités dans la région soudano-sahélienne : budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes : crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 .....	84
NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS .....	85

## SIGLES

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BAAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BNUS	Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CIP	Chiffre indicatif de planification
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
ONCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONUOI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PNUO	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPU	Union postale universelle

LETTRES DE TRANSMISSION

Le 30 avril 1980

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 15.1 du règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979, que j'approuve par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Administrateur du Programme des  
Nations Unies pour le  
développement

(Signé) Bradford MORSE

Monsieur le Président du Comité  
des commissaires aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York



Le 12 juin 1980

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les États financiers du Programme des Nations Unies pour le développement présentés par l'Administrateur du Programme pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979. Ces États ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et son opinion y est jointe.

Je vous communique en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice 1979.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Auditeur général du Canada,

Président du Comité des commissaires  
aux comptes de l'Organisation  
des Nations Unies,

(Signé) J. J. MACDONELL

Monsieur le Président de l'Assemblée  
générale des Nations Unies  
New York

## I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1979, ainsi que les comptes vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Les comptes se composent de 12 états et de 20 tableaux, auxquels sont joints des notes qui font partie intégrante des états financiers, et concernent également les fonds d'affectation spéciale dont la responsabilité a été confiée à l'Administrateur.

2. Ces rapports et comptes sont présentés conformément à la décision que l'Assemblée générale 1/ a prise d'accepter la recommandation de la Cinquième Commission 2/, et conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du Programme des Nations Unies pour le développement que le Conseil d'administration a approuvés à sa treizième session 3/ et modifiés à ses dix-neuvième 4/, vingt et unième 5/ et vingt-cinquième 6/ sessions.

3. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés compte tenu des données pertinentes tirées des comptes annuels des organisations participantes et chargées de l'exécution, ce qui permet à l'Administrateur de soumettre un seul état récapitulatif pour 1979 conformément à la pratique inaugurée en 1973. A la date d'établissement des comptes et états financiers du PNUD, les organisations suivantes avaient communiqué des états financiers vérifiés :

Organisation internationale du Travail (OIT)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Banque mondiale

Union internationale des télécommunications (UIT)

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI)

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Supplément No 16 (A/6316), p. 98, point 78 de l'ordre du jour.

2/ Ibid., vingt et unième session, Annexes, point 78 de l'ordre du jour, document A/6598.

3/ Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-troisième session, Supplément No 2 (E/5092), par. 195.

4/ Ibid., cinquante-neuvième session, Supplément No 2 (E/5646), par. 332.

5/ Ibid., soixante et unième session, Supplément No 2 (E/5779), par. 430.

6/ Ibid., 1978, Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/24.

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)  
Organisation mondiale du tourisme (OMT)  
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)  
Banque asiatique de développement (BASD)  
Programme des Nations Unies pour le développement (en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets)

4. Les organisations ci-après ont communiqué leurs comptes et états financiers avant vérification :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)  
Union postale universelle (UPU)  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)  
Banque interaméricaine de développement (BID)

5. En ce qui concerne les organisations suivantes, les chiffres inclus dans les états financiers du PNUD correspondent aux données relatives à la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1979 qui figurent dans les états financiers de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1978-1979, avant vérification :

Organisation des Nations Unies  
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement CNUCED  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)  
Commission économique pour l'Afrique (CEA)  
Commission économique pour l'Europe (CEE)  
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)  
Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)  
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

6. Comme il était indiqué dans les rapports financiers des années précédentes, si des changements devaient être apportés, après vérification, aux comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution, ils seront portés à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du PNUD lors de sessions ultérieures. De même, l'Administrateur transmettra à l'Assemblée et au Conseil d'administration, lors de sessions ultérieures, le texte de toutes résolutions pertinentes adoptées par les organes délibérants ou directeurs des organisations participantes et chargées de l'exécution au sujet des comptes vérifiés, comme le prévoit l'article 15.2 du règlement financier du Programme des Nations Unies pour le développement.

7. Les changements signalés par les organisations en ce qui concerne les comptes de 1978 après la date de présentation du rapport financier de l'Administrateur pour 1978 sont les suivants :

a) Une augmentation de 201 933 dollars des recettes accessoires de la Banque mondiale;

b) Une augmentation de 21 000 dollars des dépenses relatives aux projets et une diminution de 312 dollars des recettes accessoires de la Banque de développement des Caraïbes.

Il a été tenu compte de ces éléments pour ajuster les états financiers du PNUD pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979.

Changements apportés en 1979 aux politiques et  
pratiques comptables

Présentation des comptes

8. Les comptes de 1979 sont présentés essentiellement de la même manière que ceux des exercices antérieurs. Cependant, dans le cadre du processus permanent d'amélioration de la présentation des comptes visant à donner tous les renseignements pertinents quant à la situation financière du Programme, les changements ci-après ont été apportés pour 1979 :

a) Le tableau 8 qui indique les dépenses engagées en 1979 par le Bureau de l'exécution des projets pour couvrir les dépenses d'administration et d'appui aux programmes a été modifié de manière à faire apparaître les dépenses imputables sur les différents crédits approuvés à cette fin par le Conseil d'administration. La partie I de ce tableau indique les dépenses imputables sur les crédits approuvés à la vingt-cinquième session du Conseil d'administration et devant être financées au titre des dépenses d'appui pour des projets exécutés par le PNUD. La partie II indique les dépenses imputables sur les crédits approuvés par le Conseil d'administration à la même session pour le Bureau de l'exécution des projets, pour couvrir le coût des opérations du Fonds d'équipement des Nations Unies et devant être financées par prélèvement sur les ressources de ce fonds. La partie III indique les dépenses imputables sur les crédits approuvés par le Conseil d'administration à la même session pour le Bureau de l'exécution des projets, pour couvrir le coût des opérations du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne et devant être financées par prélèvement sur les ressources de ce fonds.

b) La composition du solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale (c'est-à-dire les sommes que représentent les allocations non utilisées), qui était les années précédentes indiquée dans les notes relatives aux états financiers, figure à présent dans l'état du fonds d'affectation spéciale correspondant (états VII à XII).

c) Le tableau 12 qui indique l'encours des prêts au logement au 31 décembre 1979 a été modifié afin d'inclure à la fois les prêts au logement et tous les autres placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction. Cette réserve a été créée par le Conseil d'administration à sa vingt-sixième session (voir par. 13 ci-après).

d) Comme suite à une recommandation présentée par les vérificateurs extérieurs dans leur rapport sur les comptes de 1978 7/, une analyse par année des contributions annoncées par les gouvernements et non acquittées au 31 décembre 1979 figure à la note 6 aux états financiers.

7/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 5A (A/34/5/Add.1), chap. IV.

## Règlement financier et règles de gestion financière

9. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a différé jusqu'à sa vingt-septième session toute décision sur le règlement financier proposé (DP/388 et Add.1 et 2) et a autorisé l'Administrateur, pendant la période intérimaire précédant l'adoption d'un nouveau règlement financier, à mener les opérations du PNUD selon qu'il jugerait bon, dans le cadre du règlement financier existant et des récentes décisions du Conseil emportant révision de celui-ci 8/. Par la même décision, le Conseil d'administration a prié l'Administrateur de solliciter les vues du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le règlement financier et les règles de gestion financière proposés, avant la vingt-septième session du Conseil d'administration. Depuis lors, ces derniers ont été présentés au Comité consultatif et, suite notamment à leur examen par celui-ci ainsi qu'à d'autres consultations, l'Administrateur propose à présent que le nouveau règlement financier et les nouvelles règles de gestion financière, établis conformément aux avis dudit comité, soient présentés au Conseil d'administration à sa vingt-huitième session pour qu'il les approuve. A sa vingt-septième session, le Conseil d'administration a approuvé la proposition de l'Administrateur concernant la suite à donner aux questions relatives au règlement financier du PNUD.

### Situation financière du PNUD

10. Comme l'indique l'état des recettes et des dépenses (état I), le total des recettes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 s'est élevé à 798 902 896 dollars et le total des dépenses à 699 095 064 dollars, soit un excédent net pour 1979 de 99 807 832 dollars. Compte tenu du virement approuvé par le Conseil d'administration 9/, d'un montant de 750 000 dollars de la réserve pouvant donner lieu à distribution au Programme des Volontaires des Nations Unies ainsi que du virement approuvé par le Conseil d'administration à sa vingt-sixième session 10/ d'un montant de 25 millions de dollars à la réserve pour l'octroi à des gouvernements de prêts à la construction, l'excédent net des recettes sur les dépenses, à savoir 74,1 millions de dollars, se décompose comme suit :

- a) un excédent de 79,8 millions de dollars pour les ressources ordinaires du PNUD;
- b) un déficit de 6,1 millions de dollars pour les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais;
- c) un excédent de 1,7 million de dollars pour le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés;
- d) 1,3 million de dollars pour les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, comme il est indiqué à l'état V.

11. Comme l'indique l'état I, l'augmentation générale des dépenses, soit 140,5 millions de dollars (dont 112 millions de dollars correspondant à des dépenses au titre des programmes) par rapport aux chiffres de 1978, s'est accompagnée d'une augmentation nette de 95,5 millions du total des recettes (dont 86,4 millions représentant des contributions volontaires). L'état IV, où l'on

---

8/ Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/41.

9/ Ibid., soixante-troisième session, Supplément No 3A (E/6013/Rev.1),

10/ Ibid., 1979, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/43, par. 2

trouvera des détails sur l'évolution de la position financière pendant l'exercice, indique que les avoirs du PNUD (liquidités et placements) sont passés de 420,5 millions de dollars au début de l'exercice à 477,2 millions de dollars au 31 décembre 1979. Il convient de noter que sur cette augmentation nette de 56,7 millions de dollars, l'augmentation des sommes accumulées en monnaies non convertibles n'a représenté que 0,3 million de dollars contre 2,8 millions de dollars en 1978.

### Réserve opérationnelle

12. La situation de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1979 est indiquée à l'état III, et l'on trouvera au tableau 11 des détails concernant les placements effectués pour son compte. Au cours de 1979, une somme de 50 millions de dollars a été virée à la réserve opérationnelle, si bien que celle-ci était complètement reconstituée à son niveau approuvé de 150 millions de dollars.

### Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction

13. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé de créer une réserve d'un montant maximum de 25 millions de dollars par prélèvement sur les ressources générales du PNUD pour l'octroi de prêts aux gouvernements de pays en développement membres, à utiliser pour la construction de logements appropriés destinés au personnel des services extérieurs recrutés sur le plan international et, à titre exceptionnel, pour la construction de locaux à usage de bureaux 11/. La situation de cette réserve au 31 décembre 1979 est indiquée à l'état II et l'on trouvera au tableau 12 des détails concernant les placements effectués pour son compte.

### Contributions des gouvernements

14. Au 31 décembre 1979, les contributions à recevoir des gouvernements pour 1979 et des exercices antérieurs s'élevaient à 75,8 millions de dollars ainsi qu'il est indiqué à l'état II. Ce solde représentait une augmentation nette de 28,8 millions de dollars par rapport à la situation au 31 décembre 1978, date à laquelle ces arriérés s'élevaient à 47 millions de dollars. Cette augmentation est surtout imputable à une augmentation de 17,1 millions de dollars du montant des contributions volontaires non acquittées due au non-versement par un gouvernement d'une partie des contributions qu'il avait annoncées pour 1979. Le montant en question a été versé au début de 1980 et le solde des sommes non acquittées pour 1979 s'est trouvé ramené à un niveau inférieur à celui enregistré à la fin de 1978. La note 6 aux états financiers analyse les arriérés au 31 décembre 1979 par type de contribution et par année. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a prié les gouvernements de verser aussitôt que possible toutes les sommes qu'ils doivent au programme 12/. Par la même décision, le Conseil d'administration a approuvé l'annulation de toutes les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements irrecouvrables pour 1972 et les années précédentes, et a décidé que tous les engagements de dépenses imputés sur les

---

11/ Ibid.

12/ Ibid., décision 79/34.

contributions de contrepartie en espèces des gouvernements irrecouvrables dues depuis 1973 devraient être imputés, dans la mesure où ces dépenses ont été effectuées sur les chiffres indicatifs de planification correspondants. En application de cette décision, un montant total de 1 183 682 dollars, représentant les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements irrecouvrables pour 1972 et les années précédentes, a été annulé dans les comptes de 1979 et un montant total de 1 112 032 dollars, représentant les dépenses imputées sur les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements irrecouvrables dues depuis 1973, a été imputé sur les chiffres indicatifs de planification correspondants.

Pertes de biens passés par profits et pertes, versements à titre gracieux et inscription de pertes d'espèces et d'effets à recevoir au compte des profits et pertes

15. Au cours de l'exercice 1979, le PNUD a inscrit au compte des profits et pertes des pertes de biens non consommables représentant une valeur de 70 983 dollars. Conformément à la règle de gestion financière 113.20 du PNUD, l'inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes est examinée par le Comité de contrôle du matériel du siège du PNUD et approuvée ensuite par l'Administrateur assistant (Bureau de l'administration et des finances). Des versements à titre gracieux d'un montant total de 3 626 dollars à deux membres du personnel d'entretien de la Guyane et à un membre du personnel d'entretien de la Tunisie à l'expiration de leur contrat de louage de services ont été approuvés par le Directeur de la Division des finances conformément à l'article 14.5 du règlement financier du PNUD et à la règle de gestion financière 114.4. Aucune perte d'espèces ou d'autres avoirs n'a été enregistrée en 1979.

Financement intérimaire de services d'experts et congés de  
maladie de longue durée

16. On a fait figurer à un poste de dépense distinct, dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979, une somme de 1 212 098 dollars au titre du financement intérimaire de services d'experts et de congés de maladie de longue durée. Etant donné que le système des coûts standards n'est plus appliqué pour les experts depuis le 1er janvier 1977, ces dépenses doivent maintenant être imputées directement sur les ressources du PNUD. Le montant total inscrit au passif pour 1979 se décompose comme suit :

Dollars des Etats-Unis

Financement intérimaire de services d'experts

Organisation des Nations Unies .....	12 037
ONUD' .....	23 802
OIT .....	31 773
FAO .....	400 909
UNESCO .....	76 231
OACI .....	10 961
UIT .....	4 723
	<hr/>
	560 436

Congés de maladie de longue durée

Organisation des Nations Unies .....	25 255
ONUDI .....	41 049
OIT .....	79 752
FAO .....	269 175
OACI .....	44 035
OMS .....	43 542
	<hr/>
	502 808
	<hr/>
	1 063 244

Dépenses d'appui aux programmes afférentes à ces postes .....	148 854
	<hr/>
Total (voir état I) ..	1 212 098
	<hr/> <hr/>

Réserve du Programme

17. Comme l'indique le tableau 6, les dépenses engagées par les agents d'exécution pour des projets financés au titre de la réserve du Programme en 1979 se sont élevées à 2 517 707 dollars. De plus, le Conseil d'administration, à sa vingt-sixième session, a décidé d'augmenter de 3,5 millions de dollars, à prélever sur la réserve du Programme <sup>13/</sup> le montant des chiffres indicatifs de planification interrégionaux pour le deuxième cycle (1977-1981) et d'affecter au montant

<sup>13/</sup> Ibid., décision 79/31, par. 4.



de 3,15 millions de dollars prélevé sur la réserve du Programme au CIP des mouvements de libération nationale 14/. Le montant total des fonds de réserve du Programme utilisés en 1979 a donc été de 9 167 707 dollars. Comme l'indique la note 2 aux états financiers, le montant total des fonds prélevés sur la réserve du Programme depuis 1977 est de 19 638 815 dollars, ce qui laisse subsister à la date du 31 décembre 1979 un solde de 19 861 185 dollars sur l'allocation de 39,5 millions de dollars prévue au titre du deuxième cycle des CIP (1977-1981) et approuvée par le Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session 15/.

Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays  
les moins développés

18. Comme l'indique le tableau 6, les dépenses engagées en 1979 par prélèvement sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés se sont élevées à 9,8 millions de dollars. Les contributions supplémentaires reçues par le Fonds pendant l'exercice se sont élevées à 11,5 millions de dollars (voir détails au tableau 1). L'excédent des recettes sur les dépenses pendant l'année s'est élevé à 1,7 million de dollars, ce qui laissait un solde inutilisé au 31 décembre 1979 de 21,7 millions de dollars (tableau 14).

Budget des services administratifs et des services d'appui  
aux programmes

19. Le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes pour l'exercice 1979 a été présenté au Conseil d'administration en juin 1978 (document DP/335 et Corr.1 et Add.1 et 2); le montant brut des prévisions de dépenses pour 1979 s'élevait à 91 478 000 dollars; après déduction des recettes prévues (21 511 700 dollars), le montant net s'établissait à 69 966 300 dollars. Le Conseil a approuvé l'ouverture des crédits correspondants à sa vingt-cinquième session 16/. A la même session 17/, le Conseil d'administration a approuvé, en ce qui concerne les institutions autres que la FAO et l'ONUDI, pour lesquelles le PNUD fournit déjà ces moyens financiers, l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant net de 1 400 000 dollars pour 1979 en vue de financer des postes supplémentaires de conseillers sectoriels, ces crédits seront utilisés selon qu'il semblera bon à l'Administrateur.

20. A sa vingt-sixième session 18/ le Conseil d'administration a approuvé des crédits additionnels pour 1979 qui se répartissent comme suit :

---

14/ Ibid., décision 79/25, par. 6.

15/ Ibid., soixante-sixième session, Supplément No 2A (E/5846/Rev.1), par. 292 d).

16/ Ibid., 1978 Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/19, par. 1.

17/ Ibid., décision 25/25, par. 2.

18/ Ibid., 1979, Supplément No 10 (E/1979/40).

	<u>Montant brut des crédits</u>	<u>Recettes</u>	<u>Montant net des crédits</u>
	(Dollars des Etats-Unis)		
Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement (décision 79/29, par. 7)	247 600	24 700	222 900
Groupe de travail intergouvernemental des dépenses d'appui (décision 79/40, par. 2)	92 966	7 205	85 761
Gestion des programmes et appui aux programmes, services administratifs et services communs (décision 79/46, par. 1 et 2)	2 008 400	32 500	1 975 900
	<u>2 348 966</u>	<u>64 405</u>	<u>2 284 561</u>

Le montant brut des prévisions de dépenses pour 1979 s'est donc élevé à 95 226 966 dollars; après déduction des recettes prévues (21 576 105 dollars), le montant net s'établissait à 73 650 861 dollars.

21. Le tableau 7 donne le détail, programme par programme, des prévisions budgétaires et des dépenses engagées à leur titre en 1979 et fait apparaître un déficit net de 2 433 031 dollars (déficit brut de 2 491 580 dollars). Pour réduire ce déficit, l'Administrateur prend les mesures suivantes :

a) Il sollicite les observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'ouverture d'un crédit net de 485 000 dollars (montant brut de 623 700 dollars) qui a été approuvé conditionnellement par le Conseil d'administration à sa vingt-sixième session 19/ pour financer les dépenses afférentes au projet d'amélioration des systèmes d'information (PASI);

b) Il demande l'accord du Comité consultatif pour opérer les virements suivants de crédits entre les programmes :

	(Dollars des Etats-Unis)	
Organes directeurs .....	+	4 780
Direction exécutive et administrative .....	-	42 714
Gestion des programmes et appui aux programmes ...	+	172 603
Services d'appui sectoriel .....	-	559 943
Services administratifs et services communs .....	+	362 066
Programme des Volontaires des Nations Unies .....	+	181 063
Fonds d'équipement des Nations Unies .....	-	117 855

c) Il demande au Conseil, à sa vingt-septième session (juin 1980), d'approuver pour 1979 des crédits additionnels dont le montant brut est indiqué ci-après :

Gestion des programmes et appui aux programmes ...	602 800
Services administratifs et services communs .....	1 265 080

19/ Ibid., décision 79/42, par. 4 iv).

d) Il informe aussi le Conseil que les recettes seront inférieures de 80 151 dollars aux recettes prévues, si bien que le montant net à prélever sur les ressources du PNUD au titre des crédits additionnels mentionnés ci-dessus à l'alinéa c) sera de 1 948 031 dollars.

#### Le PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets

22. A sa vingt-cinquième session 20/, le Conseil d'administration a approuvé des crédits d'un montant brut de 2 052 500 dollars pour le Bureau de l'exécution des projets, à prélever sur les fonds pour frais généraux reçus au titre des projets exécutés par le PNUD; le montant estimatif des recettes à déduire de ces dépenses était de 299 500 dollars. A la même session, le Conseil d'administration a également approuvé pour le Bureau de l'exécution des projets des crédits d'un montant brut de 922 500 dollars, dont il faut déduire des recettes d'un montant estimatif de 115 700 dollars, à prélever sur les ressources du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne 21/, et des crédits d'un montant brut de 184 500 dollars, dont il faut déduire des recettes d'un montant estimatif de 15 100 dollars, à prélever sur les ressources du Fonds d'équipement 22/. On trouvera au tableau 8 le détail des dépenses engagées en 1979 au titre de ces crédits.

23. A la même session, le Conseil d'administration a approuvé des crédits d'un montant brut de 723 700 dollars pour les services d'appui aux projets exécutés par le PNUD, à prélever sur les fonds pour frais généraux reçus au titre des projets exécutés par le PNUD 23/. Sur ce total, 285 100 dollars étaient destinés au Bureau des activités spéciales, 150 900 dollars au Groupe des services d'achats interorganisations, et 287 700 dollars aux services administratifs et aux services communs. Les recettes, d'un montant estimatif de 121 300 dollars, devaient servir à compenser en partie le montant brut des prévisions de dépenses, dont le montant net se trouvait ainsi ramené à 602 400 dollars. A sa vingt-sixième session, le Conseil a approuvé une augmentation du montant brut des crédits destinés à financer le budget de 1979 du Groupe des services d'achat interorganisations; ce montant brut qui était porté à 380 500 dollars devait être compensé en partie par des recettes d'un montant estimatif de 40 500 dollars; le montant net des ouvertures de crédit au titre du budget de 1979 du Groupe s'établissait ainsi à 340 000 dollars 24/. On trouvera au tableau 9 le détail des dépenses engagées en 1979 au titre de ces crédits.

#### Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

24. Des états distincts (états VII à XI) sont présentés pour les fonds d'affectation spéciale les plus importants et les plus actifs administrés par le PNUD; les données financières relatives aux autres fonds d'affectation spéciale sont présentées ensemble dans l'état XII. Les dépenses administratives et les dépenses

---

20/ Ibid., 1978, Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/19, par. 3.

21/ Ibid., par. 4.

22/ Ibid., par. 5.

23/ Ibid., par. 6

24/ Ibid., 1979, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/45, par. 5 et 6.

d'appui aux programmes pour le Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne sont indiquées dans les tableaux 19 et 20 respectivement. Le détail des contributions annoncées et des placements effectués pour le compte de tous ces Fonds est donné dans les tableaux 17 et 18 respectivement. La situation financière au 31 décembre 1979 du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de formation d'administrateurs adjoints est indiquée dans le tableau 13.

#### Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

25. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé, comme suite à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux conformément aux résolutions 1514 (XV) et 3118 (XXVIII) de l'Assemblée générale, pour financer des projets d'assistance humanitaire en faveur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine.

26. Comme il est indiqué dans l'état VII, les recettes du Fonds en 1979 se sont chiffrées à 0,06 million de dollars et les dépenses à 0,37 million de dollars. A la fin de 1979, le solde du Fonds était de 1,15 million de dollars et les allocations inutilisées s'élevaient à 0,59 million de dollars.

27. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé de convertir l'avance de 7 millions de dollars des Etats-Unis, approuvée au cours de sa vingt-cinquième session en juin 1978, à prélever sur la réserve du Programme, en une augmentation du CIP des mouvements de libération nationale, qui sera financée sur la réserve pour les "participants futurs et autres obligations", et a décidé en outre de porter le CIP des mouvements de libération à 7,5 millions de dollars qui seront financés par imputation sur les ressources suivantes : 3,15 millions sur la réserve du Programme et 4,35 millions sur la réserve pour les participants futurs et les autres demandes d'aide au titre du Programme d'assistance pour les pays et les peuples coloniaux en vue de répondre aux besoins financiers pour le reste du cycle 25/.

#### Fonds d'équipement des Nations Unies

28. Le Fonds d'équipement a été créé par la résolution 2186 (XXI) de l'Assemblée générale, en date du 13 décembre 1966, et sa gestion a été confiée à l'Administrateur du PNUD et au Conseil d'administration par la résolution 2321 (XXII) de l'Assemblée, en date du 15 décembre 1967. Le Fonds finance des projets qui profitent directement aux classes défavorisées dans les pays en développement les moins avancés.

29. Comme il est indiqué dans l'état VIII, les recettes totales du Fonds en 1979 se sont élevées à 30,6 millions de dollars et ses dépenses à 8,9 millions de dollars. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé que le Fonds constituerait et maintiendrait une réserve opérationnelle représentant au moins 20 p. 100 des engagements du Fonds au titre des projets 26/.

---

25/ Ibid., décision 79/25, par. 5 et 6.

26/ Ibid., décision 79/21, par. 4.

Conformément à cette décision, une réserve opérationnelle de 20 millions, dont le financement est entièrement assuré, a été constituée en 1979. Une réserve de garantie de 900 000 dollars dont le financement est entièrement assuré et qui représente environ 20 p. 100 du montant total du passif éventuel correspondant aux garanties données par le Fonds au titre de prêts bancaires consentis par les gouvernements, a été également constituée en 1979. A la fin de 1979, le Fonds avait un solde positif de 52 millions de dollars, après déduction des montants de 20 millions de dollars et de 900 000 dollars mentionnés ci-dessus. Au 31 décembre 1979, les allocations inutilisées s'élevaient à 73,5 millions de dollars, soit 21,5 millions de dollars de plus que le solde des fonds inutilisés disponible à cette date. D'où la décision prise par le Conseil d'administration, à sa vingt-sixième session, d'approuver pour une période d'essai qui ne devra pas durer au-delà de la session ordinaire du Conseil en 1981, l'adoption du financement partiel pour lequel aucune ressource supplémentaire n'est nécessaire, sur la base du chiffre proposé de 52 millions de dollars d'engagements en 1979, dont un montant de 25 millions déjà engagé au titre du financement intégral, le solde de 27 millions devant être dégagé au titre du financement partiel du programme 27/.

#### Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

30. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3167 (XXVIII) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1973, dans laquelle l'Assemblée reconnaissait qu'il fallait élargir et intensifier les activités des organismes des Nations Unies pour répondre à la nécessité d'une exploration des ressources naturelles dans les pays en développement afin d'accélérer le développement économique de ces pays. Les gouvernements recevant une assistance au titre de ce fonds s'engagent à verser des contributions pour le réalimenter lorsque les projets financés à l'aide du Fonds aboutissent à une production commerciale.

31. Comme il est indiqué dans l'état IX, le montant total des recettes du Fonds en 1978 s'est élevé à 5 millions de dollars et les dépenses à 2,6 millions de dollars. A la fin de 1979, le solde du Fonds était de 19,1 millions de dollars et les allocations inutilisées s'élevaient à 13,8 millions de dollars.

#### Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

32. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3253 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1974, et par la résolution 1918 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 9 mai 1975. En octobre 1976, le Secrétaire général de l'ONU a délégué à l'Administrateur du PNUD l'entière responsabilité de la gestion, du contrôle et du fonctionnement du Fonds, y compris l'administration et la direction du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) au siège et sur le terrain. Le BNUS est le principal moyen de liaison entre l'ONU et le Comité permanent interétats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et, en consultation avec le CILSS et les gouvernements intéressés, il choisit et exécute des projets prioritaires compris dans le programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme du CILSS dans les huit pays du Sahel frappés par la sécheresse.

---

27/ Ibid., par. 3.

33. A sa vingt-cinquième session, le Conseil d'administration a autorisé l'Administrateur à prélever sur les ressources appropriées du programme les fonds nécessaires pour couvrir la part des dépenses d'administration de l'entreprise commune PNUD/PNUE qui sera à la charge du PNUD, en attendant que ces dépenses soient financées au moyen des ressources normales du BNUS et a autorisé en outre l'Administrateur à allouer des fonds disponibles pour les projets globaux d'un montant total de 300 000 dollars en tant que contribution du PNUD aux fins de la planification scientifique et de la programmation, ce montant devant être utilisé par le BNUS pour exécuter les travaux préparatoires relatifs à des projets et programmes s'inscrivant dans le cadre du Plan d'action pour lutter contre la désertification dans la région soudano-sahélienne 28/. Les détails relatifs aux contributions reçues et aux dépenses engagées au titre des projets de l'entreprise commune PNUD/PNUE figurent à la note 15 aux états financiers.

34. Comme il est indiqué dans l'état X, les recettes totales du Fonds en 1979 se sont élevées à 9,9 millions de dollars et les dépenses à 10,9 millions de dollars. A la fin de 1979, le solde du Fonds se chiffrait à 18,5 millions de dollars et les allocations inutilisées à 14,9 millions de dollars.

#### Programme des Volontaires des Nations Unies

35. Ce programme a été créé par la résolution 2659 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1970. A sa vingt-quatrième session, le Conseil d'administration a examiné un rapport de l'Administrateur (DP/269) sur les activités du Programme des Volontaires des Nations Unies et, au paragraphe 6 d'une décision prise le 30 juin 1977 29/, a approuvé en tant que mesures pratiques en vue d'imputer la totalité des dépenses locales des Volontaires sur les CIP des pays dès le 1er janvier 1982 :

a) L'inclusion des dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les projets financés à l'aide du Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, si les pays bénéficiaires intéressés le demandent;

b) L'utilisation des ressources ordinaires du PNUD, à concurrence de 1 million de dollars en 1978, 750 000 dollars en 1979, 500 000 dollars en 1980 et 250 000 dollars en 1981, pour financer les dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les pays les moins avancés et les pays nouvellement indépendants; et

c) Le maintien de l'utilisation du Fonds bénévole spécial pour les Volontaires jusqu'au 1er janvier 1982, dans une mesure décroissante et sans compromettre les objectifs spécifiques du Fonds, afin de financer les dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les pays les moins avancés et les pays nouvellement indépendants.

36. Comme il est indiqué dans l'état XI, les recettes totales du Programme en 1979 se sont chiffrées à 2,2 millions de dollars, dont une somme de 0,75 million prélevée sur la réserve pouvant donner lieu à distribution conformément à

---

28/ Ibid., 1978, Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/10, sect. II, par. 4 et 5.

29/ Ibid., soixante-troisième session, Supplément No 3A (E/6013/Rev.1), par. 188.

la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session, et les dépenses se sont élevées à 1,4 million. A la fin de 1979, le solde du Programme était de 1,9 million.

#### Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental

37. Ce fonds a été créé en 1963 par un accord entre les Gouvernements néerlandais et indonésien, afin de développer l'économie de l'Indonésie. Le Fonds est sur le point de cesser ses activités. Le solde du Fonds, dont le PNUD a la garde, est maintenant utilisé pour financer des projets relatifs à l'Irian Jaya dans le cadre de la participation aux frais. A la fin de 1979, ce solde s'élevait à 393 739 dollars, les allocations inutilisées à 37 519 dollars (voir l'état XII).

#### Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en faveur des pays en développement sans littoral

38. Ce fonds a été créé par l'Assemblée générale à sa trentième session en vue d'aider les pays en développement sans littoral à compenser leurs dépenses supplémentaires de transport et de transit. A sa trente et unième session, par sa résolution 31/177 du 21 décembre 1976, l'Assemblée a approuvé le statut du Fonds et prié le PNUD, agissant en collaboration étroite avec le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement de se charger de la gestion du FONDS à titre provisoire. A sa vingt-sixième session 30/, le Conseil d'administration a renouvelé l'appel lancé à sa vingt-cinquième session aux gouvernements et aux organisations internationales pour qu'ils contribuent généreusement au Fonds spécial.

39. Comme il est indiqué dans l'état XII et le tableau 17 des comptes, des contributions au Fonds d'un montant de 73 070 dollars ont été reçues en 1979 et le total des recettes s'établissait à 124 780 dollars. Les dépenses se sont élevées à 39 000 dollars en 1979 et, à la fin de 1979, le solde du FONDS s'élevait à 685 055 dollars, le montant des allocations inutilisé étant de 489 001 dollars. De plus, le montant des contributions annoncées mais non réglées au 31 décembre 1979 était de 62 098 dollars.

#### Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho

40. Ce Fonds a été créé en vertu d'un accord conclu en novembre 1967 entre le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies, aux termes duquel le Gouvernement suédois a offert de financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Lesotho. En 1968, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de la gestion et du fonctionnement de ce Fonds. Le Fonds finance au Lesotho un certain nombre de postes techniques et administratifs dans les domaines divers, allant du développement industriel à la planification de l'enseignement, aux transports routiers et au tourisme. Il s'efforce également de contribuer à la mise en place d'une infrastructure gouvernementale solide d'importance primordiale pour le Lesotho. A la fin de 1979, le solde du Fonds s'élevait à 259 573 dollars, et le montant des allocations non utilisées à 531 330 dollars (voir l'état XII). Cependant, il est prévu que des contributions supplémentaires seront versées en 1980 pour ces programmes et qu'elles permettront de couvrir le déficit actuel et de poursuivre l'exécution du programme.

30/ Ibid., 1979, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/7.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland

41. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé en octobre 1969 par un accord conclu entre le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies pour financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Swaziland. En 1969, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de la gestion et du fonctionnement de ce fonds. Les opérations et l'assistance financées par ce fonds sont analogues à celles qui sont décrites en ce qui concerne le Fonds pour l'assistance au Lesotho (voir par. 40 ci-dessus). A la fin de 1979, le solde du Fonds s'élevait à 24 381 dollars et les allocations non utilisées à 176 867 dollars (voir l'état XII). Cependant il est prévu que des contributions supplémentaires pouvant atteindre un montant de 2,2 millions de couronnes suédoises (soit 500 000 dollars des Etats-Unis) seront versées à ce programme par le Gouvernement suédois d'ici à la fin de 1982.

Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh

42. Le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh a succédé à l'Opération de secours des Nations Unies à Dacca, qui avait été instituée en janvier 1971 sur l'initiative du Secrétaire général, appuyée par l'Assemblée générale dans sa résolution 2790 (XXVI) du 6 décembre 1971. L'Opération de secours des Nations Unies à Dacca s'est terminée le 31 mars 1973 et le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh lui a succédé le 1er avril. Le Secrétaire général a transféré la plus grande partie du reliquat des fonds à l'Administrateur du PNUD. Ces fonds sont utilisés pour des projets proposés par le Gouvernement du Bangladesh et considérés comme entrant dans le cadre général des activités de secours et de reconstruction. A la fin de 1979, le solde du Fonds s'élevait à 793 524 dollars et les allocations inutilisées à 602 564 dollars (voir l'état XII).

Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée

43. L'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée a été créée par la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale, en date du 1er décembre 1950. Il a été mis fin officiellement à l'existence de l'Agence en août 1960, et les fonds non alloués demeurant au crédit de son compte, après règlement de toutes les créances, ont été virés à l'Organisation des Nations Unies en vertu de la résolution 1304 (XIII) de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1958, afin d'être utilisés pour l'exécution d'activités de secours et de relèvement en Corée, conformément aux dispositions de la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale qui avait porté création de l'Agence. Ce fonds d'affectation spéciale est placé sous la responsabilité de l'Administrateur du PNUD depuis le 1er janvier 1966. A la fin de 1979, le reliquat des éléments d'actif s'élevait à 20 938 dollars et les engagements imputables sur les allocations inutilisées à 18 238 dollars (voir l'état XII).



## Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre

44. Ce Fonds a été créé en 1960 en vue d'apporter au Zaïre l'assistance technique dont le pays avait besoin et qui ne pouvait être financée à l'aide des ressources normales de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. L'administration du Fonds a été transférée au PNUD en 1966. Bien que le programme du Fonds ait officiellement pris fin à l'expiration de l'accord signé pour l'année 1971, quelques activités se sont poursuivies. Le reliquat du Fonds est actuellement utilisé en partie pour des activités limitées, menées essentiellement dans le domaine des transports et des communications. A la fin de 1979, le solde du Fonds s'élevait à 12 187 dollars, et les allocations inutilisées à 6 486 dollars (voir l'état XII).

## Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie

45. Par sa résolution 31/153 du 20 décembre 1976, l'Assemblée générale a décidé d'entreprendre, pour aider à l'édification de la nation namibienne, un programme complet d'assistance dans le cadre du système des Nations Unies. L'Assemblée a également demandé au Conseil des Nations Unies pour la Namibie d'élaborer, en consultation avec la South West Africa People's Organisation (SWAPO), des directives et des principes pour ce programme et d'en diriger et coordonner l'exécution.

46. Le Conseil des Nations Unies pour la Namibie a chargé le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie de coordonner les projets en faveur de l'édification de la nation namibienne, sous la direction du Comité du Fonds des Nations Unies pour la Namibie. Le Conseil a en outre prié le Commissaire des Nations Unies pour la Namibie, dans le cadre de ses responsabilités administratives et de direction, de conclure avec le PNUD, après consultations, des arrangements administratifs en vue d'appliquer le Programme d'édification de la nation namibienne, arrangements prévoyant notamment que tous les fonds décaissés au titre de projets pour ce programme passent par l'intermédiaire du PNUD. L'Administrateur du PNUD et le Commissaire des Nations Unies pour la Namibie sont donc convenus que la gestion du Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie serait confiée à l'Administrateur. Comme l'indique l'état XII, les recettes totales de ce fonds se sont chiffrées à 3 356 579 dollars en 1979 et les dépenses à 11 897 dollars. A la fin de 1979, le solde du Fonds s'élevait à 3 344 682 dollars et les allocations inutilisées à 3 155 703 dollars.

## Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 1979

47. Comme l'a demandé le Conseil d'administration et conformément à la pratique instituée en 1975, le rapport financier de l'Administrateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 indique la suite qui a été donnée aux observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes à propos des comptes et états financiers du PNUD pour ledit exercice. Les mesures adoptées ou envisagées à la lumière des observations contenues aux paragraphes 4 à 15 du rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 (voir plus loin, section II) figurent dans les paragraphes suivants. Pour plus de commodité, on a suivi le même ordre que le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport.

## Systeme de vérification interne et de contrôle (par. 4 et 5)

### a) Vérification interne /par. 4 a)/

48. Le Comité des commissaires aux comptes a estimé que l'effectif du Service de vérification intérieure des comptes du PNUD demeurerait insuffisant pour lui permettre de vérifier, comme il en est chargé, toutes les activités du PNUD et du FNUAP au siège, et celles des bureaux extérieurs du PNUD sans compter les nombreux projets et autres activités en cours d'exécution et que le classement des postes correspondants n'était pas satisfaisant.

49. L'Administrateur partage la préoccupation du Comité des commissaires aux comptes quant à la nécessité d'assurer de manière satisfaisante la vérification intérieure des comptes, s'agissant de toutes les fonctions et activités mentionnées. L'Administrateur a porté de quatre (en 1979) à sept (pour 1980-1981) le nombre de postes d'administrateur approuvés pour le Service de vérification intérieure des comptes. L'Administrateur procède actuellement à un nouvel examen de cet effectif et du classement des postes correspondants. Les besoins en personnel du Service sont en particulier évalués dans le cadre de l'étude sur les effectifs du siège entreprise actuellement. L'Administrateur a dûment pris note des observations du Comité relatives à la vérification actuelle des activités du PNUD et du FNUAP au siège. L'adoption éventuelle de mesures qui permettraient d'assurer ce processus de façon plus satisfaisante est actuellement à l'étude.

### b) Organisations participantes et chargées de l'exécution /par. 4 b)/

50. Le Comité des commissaires aux comptes a noté les améliorations apportées par le PNUD à l'examen et à l'analyse des états financiers des organisations participantes et chargées de l'exécution ainsi qu'au suivi des rapports établis par les commissaires aux comptes de ces organisations. Le Comité a rappelé l'importance de cet élément dans le processus de vérification interne.

51. L'Administrateur convient avec le Comité des commissaires aux comptes que cet examen et ce suivi constituent un élément important du processus de vérification interne et le PNUD poursuivra ses efforts en vue d'achever cet examen aussi rapidement que possible, compte tenu des dates auxquelles les états financiers et les rapports de vérification des comptes lui sont communiqués.

### c) Vérification des comptes des bureaux extérieurs /par. 4 c)/

52. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté que le siège ne recevait pas régulièrement et rapidement tous les comptes mensuels des bureaux extérieurs et qu'un nombre considérable de ces rapports comptables étaient en attente d'examen au siège.

53. Le siège ne reçoit pas régulièrement et ponctuellement tous les comptes mensuels des bureaux extérieurs. Ce retard est souvent dû à des problèmes exceptionnels concernant le personnel local; parfois il peut être attribué aux circonstances politiques locales ou à l'irrégularité de la valise diplomatique et des services postaux. Le siège n'en rappelle pas moins aux bureaux extérieurs l'importance d'une communication régulière et ponctuelle des comptes mensuels et il s'enquiert rapidement des raisons de tout retard. Le système de contrôle actuel qui est rigoureusement appliqué prévoit l'envoi d'un télégramme à tout bureau dont les comptes n'ont pas été reçus à la fin du mois suivant.

54. Une certaine réduction de l'arriéré de travail en ce qui concerne l'examen des comptes reçus par le siège a pu être réalisée. A la fin de janvier 1980, il restait à examiner 200 séries de comptes mensuels (communiqués par 110 bureaux environ), contre 300 au mois de mai 1979 (comptes mensuels de 1978). A la fin du mois de juin 1980, ce nombre était ramené à 50. L'Administration du PNUD reconnaît cependant que le groupe chargé d'examiner les comptes mensuels des bureaux extérieurs ne dispose pas actuellement d'un effectif suffisant pour examiner et analyser chaque série de comptes mensuels aussi rapidement qu'il le faudrait. L'Administrateur estime toutefois que la productivité peut être encore améliorée dans le cadre de la situation budgétaire existante, grâce à une formation plus poussée et au perfectionnement des procédures. L'étude actuellement entreprise des comptes des bureaux extérieurs constitue à cet égard une importante mesure. Commencée en octobre 1979, elle doit être achevée à la fin de 1980 et devrait porter tous ses fruits en 1981. Dans le cadre de cette étude, qui doit notamment porter sur le groupe qui est chargé au siège d'examiner les comptes des bureaux extérieurs, on procédera en particulier à une réévaluation fondamentale de son rôle et de ses responsabilités et de l'étendue de l'examen des comptes nécessaire pour remplir ce rôle; un manuel définissant une méthodologie commune à observer pour la vérification des comptes sera par ailleurs publié et servira d'outil de formation et de référence pour le personnel du groupe.

55. Il est évident que le problème ne tient pas uniquement à l'effectif du Groupe de la comptabilité des bureaux extérieurs, au classement des postes correspondants et à l'efficacité de leurs titulaires, mais également à la qualité des comptes communiqués par les bureaux extérieurs, qualité qui dépend principalement des effectifs, des compétences et de l'expérience des fonctionnaires des finances de ces bureaux. Les fonctionnaires du Groupe doivent déployer des efforts considérables pour reconstituer ou corriger les comptes inexacts ou incomplets qu'ils reçoivent. L'Administrateur pense qu'il importe que les bureaux extérieurs soient dotés de fonctionnaires rompus aux fonctions financières. Dans le cadre de ses efforts pour parvenir à cette fin, le PNUD organise en 1980 deux nouveaux cours de formation à l'intention des fonctionnaires des finances des bureaux extérieurs, chacun d'une durée de deux semaines, consacrés à la comptabilité et à la gestion des liquidités ainsi qu'à l'établissement et au contrôle des budgets des bureaux extérieurs. En outre, en mai 1980, un cours de deux semaines destiné aux représentants résidents adjoints a été entièrement consacré à leurs fonctions administratives et notamment financières. A la fin de 1980, une formation intensive dans ce domaine devrait en outre être dispensée au siège à un groupe de nouveaux fonctionnaires qui exerceront ultérieurement des fonctions administratives d'encadrement dans les bureaux extérieurs.

#### Gestion des liquidités (par. 6)

##### a) Avoirs en monnaies non convertibles

56. Le Comité des commissaires aux comptes a fait observer qu'en dépit d'efforts considérables de l'Administrateur pour utiliser davantage les avoirs en monnaies non convertibles, ceux-ci sont passés de 43 millions de dollars environ au 31 décembre 1978 à plus de 44 millions de dollars en décembre 1979.

57. La légère augmentation des avoirs en monnaies non convertibles détenus à la fin de 1979 par rapport à l'année précédente, au lieu de la diminution attendue, s'explique pour deux raisons. La première tient au fait que l'échange de l'équivalent de 7,5 millions de dollars dans la monnaie d'un pays contre des monnaies

facilement utilisables dont le PNUD avait besoin pour des projets opérationnels, échange dont ce pays et le PNUD avaient convenu en 1978 et qui aurait dû être achevé à la fin de 1979, n'a été que partiellement effectué à cette date laissant un reliquat équivalant à 2,9 millions de dollars. Le PNUD a pu achever cette transaction en 1980. L'autre raison a été la situation politique dans un pays qui a contraint le PNUD à mettre fin en 1979 à son programme dans ce pays et à ajouter l'équivalent de 3 millions de dollars environ qu'il possédait dans la monnaie de ce pays à ses avoirs en monnaies non convertibles. Le PNUD tente actuellement de négocier la conversion de ces avoirs en 1980.

58. Ainsi qu'en a décidé le Conseil d'administration, le PNUD continue à s'efforcer de réduire ses avoirs en monnaies non convertibles. A cette fin, la coopération de tous les agents d'exécution est sollicitée en permanence. Le PNUD publie également une liste mensuelle de tous les avoirs en monnaies non convertibles qu'il détient. L'un des agents d'exécution de projets du PNUD s'efforce également, en coopération avec celui-ci, d'utiliser un montant important de ces monnaies dans un but déterminé. Enfin, l'Administrateur a prié le nouveau Bureau des ressources (qui relève du Bureau de l'administration et des finances) non seulement de suivre les questions susmentionnées mais, de manière plus générale, de participer à la formulation et à l'application de politiques et de programmes, tant sur le plan financier que sur celui des projets, en vue d'utiliser au maximum les avoirs en monnaies non convertibles.

b) Recouvrement des contributions des gouvernements

59. Le Comité des commissaires aux comptes a de nouveau constaté les difficultés rencontrées par le PNUD pour recouvrer l'arriéré des contributions des gouvernements et a noté que ces sommes s'élevaient à plus de 75 millions de dollars au 31 décembre 1979, dont 5,3 millions de dollars dus depuis plus de trois ans. Tout en reconnaissant les efforts de l'Administrateur pour réduire ces arriérés, le Comité est néanmoins préoccupé par la pratique consistant à comptabiliser les contributions non acquittées comme sommes à recevoir.

60. Au 31 décembre 1979, le montant total des contributions non acquittées par les gouvernements était de 75,9 millions de dollars, contre 47 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 28,8 millions de dollars.

61. Cette augmentation est principalement imputable à un accroissement de 17,1 millions de dollars des arriérés de contributions annoncées, provenant du retard apporté par un gouvernement à verser une partie de sa contribution annoncée pour 1979. Cette somme, soit 18 millions de dollars, a été versée au début de 1980 et, une fois soustraite du montant des arriérés pour 1979, ceux-ci sont en fait légèrement inférieurs à ceux enregistrés en 1978, bien que les contributions volontaires annoncées soient passées de 444,6 millions de dollars en 1978 à 576,9 millions de dollars en 1979. Le montant des contributions dues au titre de la participation aux frais a également augmenté de 6,5 millions de dollars. S'il est vrai que ces contributions - qui s'ajoutent aux fonds mis à la disposition des gouvernements bénéficiaires au titre des CIP - constituent des sommes à recevoir d'un point de vue comptable, en dernière analyse les gouvernements en cause sont automatiquement tenus de les verser puisqu'aucune dépense n'est imputée sur ces fonds tant qu'ils n'ont pas été perçus. Par voie de conséquence, ces arriérés n'influent pas sur les liquidités dont le PNUD dispose pour ses autres programmes. Dans la plupart des cas, ils se traduisent par des décalages au niveau de l'exécution du projet et

n'entraînent qu'un retard de celui-ci par rapport aux dates fixées dans le budget du projet et l'échéancier de ces contributions. Ces "arriérés" sont redressés au moment de la révision du budget du projet correspondant et sont ainsi "éliminés" des sommes dues pour l'année précédente (puisqu'ils ne correspondaient à aucune dépense ou plutôt qu'ils n'étaient pas recouvrables à cette époque).

62. Sur les 5,3 millions de dollars de contributions dus depuis plus de trois ans, la majeure partie, soit 4,3 millions de dollars, représentait des arriérés au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes pour 1976 et les années antérieures. A sa vingt-septième session, en 1980, le Conseil d'administration a décidé, comme il lui était demandé, que les contributions statutaires aux dépenses des programmes qui ne pouvaient être recouvrées à la fin de 1980 seraient imputées sur les CIP des gouvernements intéressés. Par ailleurs, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 14 ci-dessus, conformément aux décisions du Conseil d'administration à sa vingt-sixième session en 1979, une somme de 1,2 million de dollars, représentant les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements irrecouvrables pour 1972 et les années précédentes, a été annulée dans les comptes de 1979. Les autres contributions de contrepartie en espèces des gouvernements dues pour 1976 et les années précédentes seront soit recouvrées soit imputées sur les CIP des pays respectifs en 1980.

c) Dépôts bancaires non identifiés

63. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté qu'au 31 décembre 1979 plus de 352 000 dollars correspondant à des dépôts bancaires non identifiés, certains remontant à 1971, étaient comptabilisés dans un compte d'attente. Le Comité a recommandé que les sommes de cette nature qui ne peuvent être identifiées après plus de deux ans soient comptabilisées comme des recettes accessoires.

64. Les commissaires aux comptes ont noté que le PNUD tentait encore une fois d'identifier ces dépôts et qu'il avait décidé d'appliquer leur recommandation à l'avenir. Le PNUD a fait tout son possible pour identifier ces avoirs et les créditer comme il convient. Malgré l'absence de résultats, le PNUD a de nouveau contacté les banques intéressées et examine leurs réponses pour déterminer quelles mesures adopter. Il va de soi que l'objectif est d'arriver à créditer de ces sommes les comptes appropriés. Dans le cas toutefois où cet examen ne permettrait de dégager aucun nouveau renseignement utilisable ou aucune nouvelle voie d'action, le solde des sommes non identifiées reçues en 1977 et au cours des années précédentes sera comptabilisé comme recettes accessoires en 1980.

d) Montants des comptes d'avances temporaires des bureaux extérieurs

65. Notant que l'excédent des comptes d'avances temporaires des bureaux extérieurs par rapport aux montants autorisés s'élevait à 1,3 million de dollars au 31 décembre 1979, le Comité des commissaires aux comptes a estimé qu'il fallait veiller de plus près à maintenir ces comptes à un niveau correspondant aux besoins opérationnels immédiats, tout en admettant qu'il faille tenir compte de la particularité des circonstances locales.

66. Ainsi qu'il était indiqué dans la suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 1978, les procédures de financement par le PNUD de ses bureaux extérieurs doivent tenir compte, et de fait tiennent compte, des conditions locales du moment, des monnaies en jeu, du rôle des bureaux extérieurs

du PNUD dans chaque pays et des mécanismes de transfert bancaire en vigueur. L'excédent total de 1,3 million de dollars relevé par les commissaires aux comptes à la fin de 1979 par rapport aux montants autorisés se répartissait comme suit :

a) Des organisations ont confié au PNUD en 1979 1,1 million de dollars destinés à des activités qui ne sont pas financées par le Programme. Sur cette somme, 0,8 million de dollars avaient été décaissés au 31 décembre 1979, laissant un solde excédentaire de 0,3 million de dollars. Cette somme était détenue dans deux pays. Ces soldes ne constituent donc pas des avoirs du PNUD.

b) Un gouvernement a déposé au compte d'un bureau extérieur une somme en monnaie locale équivalant à 0,7 million de dollars. Bien que ce montant apparaisse comme un solde excédentaire, il s'agit en réalité d'une somme qui ne pouvait être ni retirée ni transférée ni autrement utilisée. L'affectation de ce versement n'avait pas été précisée à l'origine mais il s'est avéré depuis que celui-ci était dû en dollars des Etats-Unis. Le dépôt initial a été restitué au gouvernement qui a effectué un versement en dollars des Etats-Unis et le compte approprié a été réalimenté.

c) Sur un montant total de 1,8 million de dollars en monnaies locales versé en 1979 par des gouvernements aux comptes des représentants résidents dans trois autres pays, l'équivalent de 200 000 dollars représentait le solde inutilisé dans ces monnaies locales au 31 décembre 1979. Conformément aux procédures appliquées depuis quatre ans dans ces cas-là, le siège cesse automatiquement tout nouvel envoi de fonds jusqu'à ce que le bureau extérieur ait intégralement dépensé ces contributions en monnaies locales (qui ne peuvent être ni investies, ni transférées, ni autrement utilisées). Cette mesure était opportune et justifiée.

d) Le PNUD a par ailleurs fourni 46 000 dollars à un bureau extérieur qui a dû, en raison de difficultés locales, être temporairement fermé en 1979. L'obtention de rapports exacts et réguliers a soulevé des difficultés considérables. En outre, dans des situations de cette nature où l'évacuation du personnel est probable, le PNUD a coutume d'envoyer des sommes supplémentaires pour permettre une certaine souplesse d'action et faire face aux imprévus.

e) Le solde de 43 400 dollars était réparti dans quatre autres bureaux. Cette somme déjà très faible (le total mensuel des dépôts sur les comptes d'avances temporaires se monte en moyenne à 37 710 000 dollars) résulte en partie des procédures particulières suivies par le PNUD en fin d'année au moment où les décaissements atteignent généralement leur niveau le plus élevé et où en raison des vacances, le transfert de fonds supplémentaires à la fin du mois risquerait de poser des difficultés. C'est la raison pour laquelle les besoins de chaque pays sont évalués et les fonds sont versés au début du mois afin que les bureaux extérieurs les reçoivent à temps, courant décembre. La faiblesse des sommes gardées en dépôt dans ces quatre pays traduit la justesse de ces estimations.

67. Le PNUD suit et contrôle en permanence les fonds gardés en dépôt par ses bureaux extérieurs. Malgré un accroissement sensible du niveau du programme au cours des dernières années, ceux-ci n'ont que faiblement augmenté. En réalité, seul un montant de 89 400 dollars (le total des sommes dont il est question aux paragraphes d) et e) ci-dessus) pourrait être considéré comme dépassant les montants autorisés. Il convient en outre de noter que cette somme détenue par cinq bureaux extérieurs et à propos de laquelle des explications détaillées sont fournies

ci-dessus est à mettre en rapport avec un montant autorisé de 2 730 000 dollars pour les comptes d'avances temporaires. L'Administrateur espère que les explications fournies ci-dessus rendront compte de l'attention active et soutenue qui est portée au niveau des sommes inscrites dans ces comptes.

#### Biens consommables et non consommables (par. 7)

##### a) Achats non autorisés

68. Le Comité des commissaires aux comptes a relevé des cas d'achats non autorisés effectués par des bureaux extérieurs. Le PNUD reconnaît que cela se produit de temps à autre. La Section de l'entretien et des travaux divers exerce les contrôles possibles sans pour autant entraver exagérément les activités sur le terrain. Les infractions constatées sont immédiatement signalées aux bureaux extérieurs intéressés. Toutefois, une étude est en cours pour déterminer si les contrôles et les limitations actuels ne sont pas inutilement restrictifs.

##### b) Retards dans le signalement des pertes

69. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que certains bureaux extérieurs ne signalaient pas régulièrement et rapidement au Siège les pertes de matériel et de fournitures et il a souligné que ces pertes devaient être signalées aussitôt qu'elles sont constatées.

70. Dès que la Section de l'entretien et des travaux divers est informée de telles pertes, une note est adressée au bureau extérieur en cause, demandant des précisions sur la perte et les raisons du retard à la signaler. En outre, dans certains cas, la perte ou le vol de matériel sont signalés au Siège sans renseignements et documents suffisants (rapports de police, déclarations de fonctionnaires, etc.), ce qui entraîne inévitablement des retards dans l'examen de ces pertes par le Comité du contrôle du matériel du siège du PNUD en vue de leur inscription au compte des profits et pertes.

##### c) Inventaires

71. Le Comité des commissaires aux comptes indique qu'il a constaté que dans beaucoup de cas, les responsables des projets présentaient les inventaires au siège avec du retard et que souvent aussi, il n'était pas procédé à une vérification matérielle avant l'établissement de l'inventaire.

72. Le Bureau de l'exécution des projets reconnaît que certains bureaux locaux n'ont pas communiqué leurs inventaires à la date spécifiée dans les instructions pertinentes. On a rappelé aux représentants résidents intéressés la nécessité de respecter ce délai et de procéder à une vérification matérielle des biens non consommables détenus dans le cadre des projets avant d'établir les inventaires.

##### d) Gestion des stocks

73. Le Comité des commissaires aux comptes a fait observer que dans plusieurs cas les carnets de route des chauffeurs, les cartes de listage des véhicules, les cartes de stocks et autres moyens de gestion des stocks n'étaient pas tenus à jour, ou l'étaient mal, par les bureaux extérieurs.

74. Dès qu'elle apprend, généralement par un rapport du Service de vérification intérieure des comptes, que les États appropriés ne sont pas tenus, la Section de l'entretien et des travaux divers prend des mesures. Elle rappelle au représentant résident intéressé les instructions en vigueur et il lui est demandé de veiller à ce que ces instructions soient respectées et de prendre toutes les mesures correctives qui s'imposent.

#### Questions relatives au personnel (par. 9)

75. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que le PNUD a donné suite aux recommandations des commissaires aux comptes concernant les États des congés et des présences et les augmentations périodiques de traitement.

76. Le Comité des commissaires aux comptes a également noté que des fonctionnaires qui avaient déjà quitté le PNUD devaient des sommes importantes au Programme. A cet égard, des efforts intensifs sont déployés pour retrouver ces fonctionnaires et recouvrer ces sommes. Les résultats en sont tout à fait satisfaisants mais bien évidemment, il s'écoulera un certain temps avant que l'on puisse recouvrer les montants indiqués dans le présent rapport. Les sommes dues et non encore recouvrées au titre de 1977 et des années antérieures, qui sont dues surtout par des fonctionnaires qui étaient en poste dans les bureaux extérieurs du PNUD, s'élèvent approximativement à 12 000 dollars. Les montants correspondant à ces années qui ne paraissent pas pouvoir être recouverts seront passés par pertes et profits en 1980.

#### Frais de voyage (par. 10)

##### a) Avances de fonds consenties au titre des frais de voyage et non remboursées

77. Notant que, dans de nombreux cas, les sommes en question sont dues depuis longtemps et que de nouvelles avances ont été consenties à des personnes qui ont déjà reçu plus de deux avances qu'elles n'ont pas remboursées, le Comité des commissaires aux comptes a recommandé de limiter l'octroi d'avances aux fonctionnaires qui n'ont pas remboursé des avances précédentes et de mieux contrôler et de recouvrer plus vite les sommes dues.

78. Le PNUD a procédé à un examen approfondi de toutes les procédures relatives au remboursement des frais de voyage. L'une des recommandations découlant de cet examen, que le PNUD compte appliquer en 1980, est de demander aux fonctionnaires de présenter rapidement leurs demandes de remboursement, afin que l'on puisse recouvrer les sommes dues au titre des avances accordées, et d'avertir les intéressés qu'ils ne pourront pas recevoir de nouvelles avances tant qu'ils n'auront pas présenté leurs demandes de remboursement correspondant aux deux précédentes avances consenties à l'occasion d'un voyage autorisé au départ du même lieu d'affectation. Le PNUD considère également comme prioritaire, ainsi que l'ont recommandé les commissaires aux comptes, le recouvrement de toutes les sommes dues au titre des avances accordées en 1978 et les années précédentes.

##### b) Billets d'avion non utilisés

79. Le Comité des commissaires aux comptes a recommandé d'exercer un contrôle plus étroit sur les montants dus correspondant à des billets d'avion non utilisés et de s'efforcer à l'avenir de recouvrer immédiatement ces montants.



80. Le PNUD souscrit à cette recommandation. La quasi-totalité des montants en cause correspond à des voyages organisés par les bureaux extérieurs. Toutefois, l'expérience passée avec les compagnies aériennes et les agents de voyage dans le monde entier montre qu'il n'est pas toujours possible de recouvrer les montants dus, en dépit des efforts opiniâtres déployés par le personnel des bureaux extérieurs du PNUD avec toute l'assistance possible du Siège. Néanmoins, les procédures actuellement en vigueur font à nouveau l'objet d'une révision en vue de renforcer encore les contrôles et tout est mis en oeuvre pour recouvrer les sommes restant à récupérer.

#### Projet d'amélioration des systèmes d'information (PASI) (par. 11)

81. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que des progrès ont été réalisés, dans le cadre du PASI, dans la mise au point de nouveaux systèmes de gestion financière et de gestion des programmes et que la mise en application de ces systèmes se fait selon le calendrier prévu de sorte que la majorité de ces systèmes devraient être opérationnels en 1980. Il a indiqué qu'il a tenu compte de ces progrès lors de la vérification des comptes de 1979 et identifié les éléments touchant au contrôle budgétaire, aux états financiers périodiques et aux allocations aux organisations qui devront être adaptés aux nouveaux systèmes au fur et à mesure qu'ils seront mis en application.

82. S'agissant des nouveaux systèmes mis au point pour le contrôle budgétaire, les commissaires aux comptes ont été d'avis qu'ils devraient comporter une analyse périodique (trimestrielle) des divergences entre les dépenses prévues et les dépenses effectivement engagées. Le PNUD convient que la comparaison régulière des dépenses réelles avec les dépenses prévues constitue un élément essentiel d'un système de contrôle budgétaire. Le budget de l'exercice biennal 1980-1981 a été établi à partir des montants prévus de façon distincte pour chacune des deux années. La Section du budget fera les allocations de crédit et contrôlera leur utilisation, au départ pour 1980 seulement. Le nouveau système de contrôle des crédits ouverts, des allocations de crédit et des dépenses engagées, qui sera mis progressivement en application en 1980, a été conçu pour permettre d'analyser les dépenses réelles au moins une fois par mois et, en fonction des données recueillies sur les dépenses réelles, d'établir des prévisions de dépenses pour le reste de l'année et de comparer ces prévisions avec les crédits alloués. Compte tenu de ce système de contrôle, il ne sera peut-être pas nécessaire de ventiler par trimestre les crédits alloués, mais on mettra tout en oeuvre pour atteindre les objectifs suggérés par les commissaires aux comptes au fur et à mesure de la mise en application du système.

83. Le Comité des commissaires aux comptes a noté à juste titre que deux des principaux avantages attendus des nouveaux systèmes comptables mis au point dans le cadre du PASI sont l'établissement de comptes mieux à jour et la présentation de rapports financiers en temps plus opportun. Il convient toutefois de garder à l'esprit que, dans la mesure où le PNUD tire pour une grande part ses renseignements comptables, dans plusieurs domaines essentiels, de sources très diverses extérieures à l'organisation (à savoir les agents d'exécution, les bureaux extérieurs et les banques), il est inévitable, même après la mise en application des nouveaux systèmes, qu'un certain temps s'écoule avant qu'on puisse disposer de toutes les données indispensables pour l'établissement en temps voulu d'états financiers exacts.

84. S'agissant des allocations aux organisations, le Comité des commissaires aux comptes a relevé à juste titre que le PNUD élabore actuellement, après avoir consulté les organisations, des procédures de nature à lui permettre de vérifier que les soldes signalés par elles concordent avec ses propres comptes. Les différences constatées entre les allocations signalées par les organisations et les allocations enregistrées dans les comptes du PNUD tiennent principalement aux raisons suivantes :

a) Motion d'approbation. Seuls les documents revêtus de toutes les signatures nécessaires, y compris celle du représentant du PNUD, sont traités en vue de l'introduction de données dans le système du PNUD; certaines organisations en revanche font figurer dans leurs bases de données des projets qui ne sont pas encore entièrement approuvés. De leur point de vue, cela est compréhensible et peut-être même indispensable.

b) Procédures de correction des erreurs. Alors que les documents relatifs aux projets ou aux révisions de projets revêtus de toutes les signatures nécessaires constituent des allocations obligatoires et sont enregistrés comme telles par les organisations, les procédures de vérification suivies au siège du PNUD font souvent apparaître des erreurs arithmétiques ou autres qui, lorsqu'elles ne peuvent être corrigées par le personnel chargé de la gestion des données, exigent une correspondance avec les bureaux extérieurs responsables à des fins d'éclaircissement. En conséquence, l'intervalle entre la date de signature et la date à laquelle une allocation au titre d'un projet est inscrite dans la base de données du PNUD peut être plus long que le délai nécessaire aux organisations pour enregistrer les allocations. Les nouveaux systèmes PASI en cours d'élaboration dans le domaine de la gestion des projets et des programmes visent à réduire considérablement ce retard en simplifiant les procédures actuelles de transmission, de vérification et d'enregistrement des données. On prévoit qu'une fois que les nouveaux systèmes PASI seront complètement opérationnels, les différences entre les comptes des organisations et les comptes du PNUD en ce qui concerne les allocations seront considérablement réduites et les procédures d'apurement considérablement simplifiées.

85. Le Comité des commissaires aux comptes a également relevé que les allocations non utilisées se chiffraient à plus d'un milliard de dollars. A cet égard, il convient de signaler que, selon les comptes du PNUD, sur un montant total de 1,2 milliard de dollars représentant les fonds de toute origine, à l'exception des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, seuls 200 millions de dollars correspondent à un montant qui aurait dû être engagé avant le 31 décembre 1979 et que ce montant lui-même sera réparti dans les budgets des projets pour 1980 et les années suivantes lors de la révision des projets qui doit obligatoirement être effectuée en 1980. Le montant restant de 1 milliard de dollars représente les allocations non utilisées pour 1980 et les années suivantes et se décompose comme suit : 606 millions de dollars pour 1980, 302 millions de dollars pour 1981, 73 millions de dollars pour 1982, 17 millions de dollars pour 1983, 2,6 millions de dollars pour 1984 et 400 000 dollars pour 1985.

#### Valeur des éléments d'actif (par. 12)

86. Le PNUD note que, eu égard à sa préoccupation en ce qui concerne l'utilisation ou la réalisation finale des avoirs d'un montant de 44 millions de dollars (voir plus haut par. 56 à 58) détenus par le PNUD en monnaies non convertibles et des contributions d'un montant de plus de 5 millions de dollars (voir plus haut par. 62), annoncées par les gouvernements mais non versées, le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion réservée au sujet des états financiers de 1979.

Etats financiers présentés par les organisations (par. 13 et 14)

87. Le Comité des commissaires aux comptes a indiqué que comme par le passé et conformément à l'article 15.2 du règlement financier du PNUD, il s'est fié aux attestations remises par les commissaires aux comptes des agents d'exécution pour ce qui est des montants indiqués par eux et inclus dans les états financiers du PNUD.

Observations relatives à des questions soulevées dans le rapport sur les comptes de 1978 (par. 15)

88. Le Comité des commissaires aux comptes a confirmé que toutes les questions soulevées dans son rapport sur les comptes de 1978 ont été réglées par le PNUD d'une manière qu'il juge satisfaisante ou ont été soulevées à nouveau dans le rapport pour 1979 (voir plus loin, section II), à l'exception des recommandations concernant la divulgation, dans les notes aux états financiers, de la valeur des éléments d'actif fixes et de la valeur estimative des contributions en nature importantes.

89. S'agissant de la valeur des éléments d'actif fixes, comme il est dit dans la réponse de l'Administrateur au rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de 1978 31/, le PNUD n'est pas certain que les renseignements susceptibles d'être fournis présentent un intérêt réel étant donné la rapidité avec laquelle la composition de ces éléments évolue et les délais et dépenses qu'il faudrait envisager pour garantir la précision de ces renseignements, du fait que les montants qui pourraient être indiqués ne sont conservés qu'au coût initial et devraient de ce fait, pour être valables, être ajustés pour tenir compte de l'amortissement ou de la plus-value. A titre d'information, toutefois, la valeur, au coût initial, de tous les biens non consommables détenus par le PNUD au 31 décembre 1979 s'établit comme suit :

Dollars des Etats-Unis

Eléments d'actif fixes détenus par les bureaux extérieurs du PNUD	9 311 820
Eléments d'actif fixes détenus par le Siège du PNUD, à New York (y compris 23 000 dollars au titre du Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et 14 200 dollars au titre du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne)	<u>1 137 800</u>
Total	10 449 620

En outre, le PNUD a acquis dans un pays, pour 105 442 dollars, une résidence destinée au Représentant résident.

---

31/ Document officiel de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 5A (A/34/5/Add.1), chapitre I, par. 65.

90. S'agissant de la recommandation des Commissaires aux comptes tendant à ce que soit indiquée la valeur estimative des contributions en nature, le PNUD a soumis cette question à un examen plus approfondi, ainsi qu'il est dit dans la réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de 1978 32/ Compte tenu des multiples difficultés que soulève la fixation de valeurs exactes et valables pour les contributions en nature, et notamment de la difficulté de déterminer une base de références fiable et homogène pour chaque pays, aux fins d'attribuer une valeur aux contributions en nature et d'actualiser cette valeur, et des longs délais et des dépenses importantes de personnel qu'exigeait une telle action, le PNUD ne pense pas qu'il soit justifié d'appliquer cette recommandation eu égard à l'intérêt, à la fiabilité et au rapport coût/avantage des résultats que l'on peut en attendre.

#### Conclusions de l'Administrateur

91. L'Administrateur tient, pour conclure, à remercier le Comité des commissaires aux comptes et le personnel qui le seconde de leur contribution précieuse aux travaux du PNUD; il tient à leur exprimer sa gratitude pour leur coopération et pour le concours qu'ils ont apporté à l'examen de la situation financière du PNUD.

---

32/ Ibid., par. 66

## II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979, conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale et à l'article XV du règlement financier et des règles de gestion financières du PNUD.
2. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe dudit Règlement financier, et conformément aux normes communes de vérification adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette vérification s'est faite au siège du PNUD, à New York, et dans 20 de ses bureaux extérieurs. En outre, le Comité a vérifié les comptes de plusieurs projets réalisés dans d'autres endroits.
3. Pendant l'exercice considéré, le Comité des commissaires aux comptes a de nouveau conduit les opérations de vérification de façon intégrée. Après chaque vérification, que ce soit au siège ou dans les bureaux extérieurs, des notes de gestion ont été envoyées à l'Administrateur et à d'autres fonctionnaires du PNUD, ce qui a permis d'entretenir un dialogue permanent avec l'Administration. Toutes les observations des commissaires ont été discutées avec cette dernière, dont l'opinion a été, chaque fois qu'il convenait, indiquée dans le présent rapport. Les sections suivantes traitent de questions dont le Comité estime qu'elles doivent être portées à l'attention de l'Assemblée générale.

### Systeme de vérification interne et de contrôle

4. Dans notre rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1978 33/, nous déclarions que l'administration d'une organisation aussi complexe, diversifiée et décentralisée que le PNUD devait avoir à sa disposition les instruments et les techniques de gestion nécessaires pour évaluer les systèmes et les procédures de contrôle utilisés pour gérer les ressources dont elle est responsable. Nous mentionnions en particulier la nécessité d'améliorer la fonction de vérification intérieure des comptes et de donner un rang de priorité plus élevé à l'examen et à l'analyse des états financiers et des rapports de vérification des comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution. Nous avons suivi les mesures prises dans ces deux importants domaines de la vérification interne et nous avons aussi examiné la façon dont les opérations financières des bureaux extérieurs sont surveillées et contrôlées par le siège.

---

33/ Ibid., Supplément No 5A (A/34/5/Add.1), chap. IV.

a) Vérification intérieure

L'effectif du service de vérification intérieure, qui doit, aux termes de son mandat, vérifier les comptes du siège et des bureaux extérieurs, est passé de quatre à six administrateurs. Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que le reclassement des postes annoncé dans le rapport financier de l'Administrateur pour 1978 33/ n'a pas été entièrement réalisé. En outre, nous ne sommes pas convaincus que six personnes suffisent à vérifier toutes les activités des sièges du PNUD et du FNUAP et celles des 111 bureaux extérieurs, sans compter les nombreux projets et activités en cours d'exécution dans le monde.

b) Organisations participantes et chargées de l'exécution

Le PNUD a amélioré l'examen et l'analyse des états financiers des organisations participantes et chargées de l'exécution et le suivi des rapports présentés par les vérificateurs extérieurs des comptes de ces organisations. Nous estimons qu'il s'agit là d'un élément essentiel du processus de vérification interne et nous avons prié l'Administration du PNUD de continuer à donner à cette fonction la priorité qu'elle mérite.

c) Vérification des comptes des bureaux extérieurs

Les bureaux extérieurs présentent au siège des rapports comptables mensuels, qui constituent un important instrument de contrôle de leurs activités et qui permettent de faire respecter une certaine discipline financière. L'examen de ces procédures a montré que le siège ne reçoit pas toujours régulièrement et rapidement les rapports comptables de tous les bureaux extérieurs. Nous avons aussi constaté au siège l'existence d'un arriéré de travail considérable, qui fait que de nombreux rapports comptables ne sont vérifiés qu'au bout d'un délai assez long. La combinaison de ces deux facteurs a un effet négatif sur le bon fonctionnement du système de vérification interne et de contrôle. L'Administration a reconnu qu'elle avait des difficultés dans ce domaine. Elle a pris des mesures pour réduire les délais de transmission des rapports comptables des bureaux extérieurs et pour éliminer l'arriéré en ce qui concerne l'examen des rapports comptables mensuels des bureaux extérieurs.

5. Nous restons persuadés que le système de vérification interne et de contrôle est un élément vital d'une gestion efficace du PNUD et nous recommandons que l'Administration accorde une attention accrue à ces questions.

Gestion des liquidités

6. Le Comité reste préoccupé par les problèmes que pose l'accumulation croissante des avoirs en monnaies non convertibles et par les difficultés associées au recouvrement et à l'identification des contributions des gouvernements.

a) Accumulation des avoirs en monnaies non convertibles

Avec la coopération d'autres organismes des Nations Unies, l'Administration a fait des efforts considérables pour utiliser davantage les avoirs en monnaies non convertibles. Elle espérait que la tendance à l'augmentation se renverserait en 1979, mais le volume des avoirs en monnaies non convertibles a continué d'augmenter, passant d'environ 43 millions de dollars en 1978 à plus de 44 millions de dollars au 31 décembre 1979.

b) Recouvrement des contributions des gouvernements

Cette année encore, nous nous estimons obligés de présenter des observations sur les difficultés qu'a l'Administration à recouvrer l'arriéré des contributions des gouvernements. Au 31 décembre 1979, l'arriéré s'élevait à plus de 75 millions de dollars, dont 5,3 millions de dollars étaient dus depuis plus de trois ans, ce qui représente une réduction par rapport aux 6 millions de dollars enregistrés l'année précédente. Le Comité reconnaît que l'Administration s'est efforcée de réduire cet arriéré, mais il a des doutes quant à la pratique consistant à inscrire les contributions non versées dans les sommes à recevoir.

c) Dépôts bancaires non identifiés

Pendant la vérification, nous avons constaté qu'il existait pour plus de 352 000 dollars de dépôts bancaires non identifiés, certains remontant à 1971. Ces montants avaient été inscrits dans un compte d'attente et comptabilisés comme sommes à payer. A notre avis, après que des efforts concertés auront été faits pour identifier ces dépôts, ceux-ci devraient être retirés des sommes à payer et être traités comme des recettes accessoires. L'Administration a cherché une fois de plus à identifier ces montants et a accepté nos recommandations concernant la façon de traiter ces montants à l'avenir.

d) Niveaux des comptes d'avances temporaires des bureaux extérieurs

Dans notre rapport de vérification pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978, nous avons noté que l'excédent des comptes d'avances temporaires des bureaux extérieurs par rapport aux montants autorisés était de 2,7 millions de dollars. Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1979, le montant correspondant était de 1,3 millions de dollars; tout en reconnaissant que les circonstances locales peuvent justifier de tels excédents, nous estimons qu'il convient de veiller davantage à maintenir les comptes d'avances temporaires à un niveau compatible avec les besoins opérationnels immédiats.

Biens consommables et non consommables

7. Nous avons examiné la gestion des biens consommables et non consommables au siège et dans les bureaux extérieurs. Nous avons présenté plusieurs recommandations visant à des améliorations sur le plan local comme à l'échelle du système, y compris dans les domaines indiqués ci-après.

a) Achats non autorisés

Nous avons noté des cas d'achats non autorisés dans certains bureaux extérieurs. L'Administration nous a fait savoir qu'il s'agissait là d'exceptions à la règle et qu'elle prenait les mesures nécessaires quand de telles infractions se produisaient.

b) Retards dans le signalement des pertes

Nous avons constaté que certains bureaux extérieurs ne signalaient pas au siège régulièrement et rapidement les pertes de matériel et de fournitures. Nous avons souligné que ces pertes doivent être signalées dès qu'elles sont constatées.

c) Inventaires

Nous avons constaté que dans beaucoup de cas les responsables de projet présentaient les inventaires au siège avec du retard. Souvent aussi, il n'était pas procédé à une vérification physique avant établissement de l'inventaire. L'Administration a pris des mesures pour remédier à cette situation.

d) Gestion des stocks

Nous avons signalé des cas où les carnets de bord des conducteurs, les cartes de listage des véhicules, les cartes de stock et les autres moyens de gestion des stocks n'étaient pas remplis comme il convenait dans certains bureaux extérieurs. Dans bien des cas, les bureaux n'avaient pas un système de cartes et de registre de stock. Nous avons recommandé des améliorations et l'Administration nous a assuré qu'elle prendrait des mesures pour rendre plus satisfaisante la tenue des registres dans les bureaux extérieurs.

8. Nous concluons de ces diverses observations qu'il faudra améliorer la supervision et la surveillance de la tenue des registres dans les bureaux extérieurs avant que le PNUD puisse s'en servir comme d'une source de renseignements utiles pour la gestion ou comme un élément de contrôle interne.

Questions relatives au personnel

9. Nous avons examiné les états de paie et les autres systèmes de gestion du personnel. Nous avons présenté plusieurs observations précises visant à améliorer les procédures et les contrôles internes.

a) Montants dus par des fonctionnaires

Nous avons constaté que des montants importants étaient dus par des fonctionnaires qui avaient déjà quitté le PNUD. L'Administration a indiqué qu'elle avait entrepris un effort concerté pour recouvrer tous ces montants et qu'un réexamen des procédures actuelles était en cours.



b) Etats des congés et des présences

Nous avons noté que les états des congés et des présences n'étaient pas tenus de façon uniformisée et qu'ils étaient tenus en double, à la fois au siège et dans les bureaux extérieurs. Cela a motivé de notre part des recommandations, qui ont été appliquées par l'Administration.

c) Augmentations périodiques de traitement

Nous avons noté qu'il arrive que des augmentations périodiques de traitement soient accordées sans l'approbation formelle du supérieur hiérarchique concerné. Cette pratique donne l'impression que ces augmentations sont automatiques. Par ailleurs, elle est incompatible avec le Règlement du personnel de l'ONU. En conséquence, nous avons recommandé que les propositions d'augmentation soient approuvées avant que les augmentations ne prennent effet. Cette recommandation a été appliquée par l'Administration.

Frais de voyage

10. a) Avances pour frais de voyage non remboursées

Les avances pour frais de voyage accordées aux fonctionnaires du PNUD sont passées de plus de 226 000 dollars à la fin de 1978 à près de 300 000 dollars au 31 décembre 1979. Nous avons noté que, dans beaucoup de cas, les sommes étaient dues depuis longtemps et nous avons constaté que d'autres avances avaient été consenties à des personnes qui avaient plus de deux avances non remboursées. Nous avons recommandé que l'Administration arrête des mesures pour limiter l'octroi d'avances aux fonctionnaires n'ayant pas remboursé des avances précédentes et qu'elle établisse des procédures pour recouvrer rapidement les sommes dues. Nous croyons comprendre que ces questions seront examinées en même temps que l'étude récemment achevée dans le cadre du Projet d'amélioration des systèmes d'information. Dans l'intervalle, il faudrait donner la priorité au recouvrement des sommes dues correspondant à des avances accordées en 1978 et les années précédentes.

b) Billets d'avion non utilisés

Nous avons constaté qu'il existait des demandes de remboursement de billets d'avion non utilisés datant de 1971 que l'agence de voyage n'avait pas encore honorées. A notre avis, il est nécessaire de surveiller de plus près les affaires non réglées de ce type et il conviendrait de prendre immédiatement des mesures pour le recouvrement des sommes dont il est question ci-dessus.

Projet d'amélioration des systèmes d'information (PASI)

11. La mise au point des nouveaux systèmes de gestion des programmes et de gestion financière, dont la plupart devraient commencer à fonctionner dans le courant de 1980, a progressé. L'application se fait selon le calendrier prévu et nous avons tenu compte de cet état de choses pour la vérification. Un certain nombre de questions dont nous avons discuté avec l'Administration pourront être résolues quand les nouveaux systèmes fonctionneront.

a) Contrôle budgétaire

Nous avons noté que le système actuel ne permet pas une comparaison trimestrielle entre le budget et les dépenses effectives. Nous sommes d'avis qu'une analyse régulière des divergences entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est un élément utile de gestion et de contrôle financiers, dont nous estimons qu'il devrait être incorporé dans le système budgétaire d'ensemble.

b) Etats financiers périodiques

Nous avons constaté des retards dans la préparation et la publication des états financiers périodiques. Il faut espérer que le nouveau système comptable en cours d'élaboration dans le cadre du Projet d'amélioration des systèmes d'information aura parmi ses principaux avantages de permettre la présentation en temps plus opportun d'états financiers plus à jour.

c) Allocations aux organisations

Dans notre rapport pour 1978, nous avons noté qu'il n'existait pas de procédure efficace d'apurement des allocations non utilisées par les organisations participantes et chargées de l'exécution. Le PNUD a organisé un ensemble de consultations de haut niveau avec les organisations afin d'améliorer le contrôle de la gestion et il va mettre au point des procédures pour vérifier que les allocations indiquées par les organisations correspondent à ses écritures. Au 31 décembre 1979, les allocations non utilisées se chiffraient à plus d'un milliard de dollars.

Evaluation

12. L'opinion que le Comité des commissaires aux comptes émet au sujet des états financiers dépend de l'utilisation ou de la réalisation finales des avoirs d'un montant de 44 millions de dollars détenus par le PNUD en monnaies non convertibles et des contributions d'un montant de plus de 5 millions de dollars annoncées par les gouvernements mais non versées. Ces questions ont été examinées plus en détail au paragraphe 6.

Etats financiers présentés par les organisations

13. Les états financiers du PNUD incluent les montants indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution. Comme par le passé, le Comité des commissaires aux comptes, compte tenu des accords conclus entre le PNUD et les organisations participantes et chargées de l'exécution ainsi que de l'article 15.2 du règlement financier du PNUD, n'a pas vérifié ces montants (qui représentent environ 80 p. 100 des dépenses totales du PNUD) et s'est fié aux attestations remises au PNUD par les commissaires aux comptes des organisations.

14. En notre qualité de commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies, nous avons passé en revue des différents organismes des Nations Unies chargés de l'exécution de projets du PNUD. En outre, des attestations spéciales de vérification ont été reçues des commissaires aux comptes de la plupart des autres grandes organisations chargées de l'exécution.

Observations relatives à des questions soulevées  
dans le rapport sur les comptes de 1978

15. Les questions mentionnées dans notre rapport sur les comptes de 1978 ont été soit réglées à notre satisfaction soit soulevées à nouveau dans le présent rapport, à l'exception de nos recommandations relatives à la divulgation, au moyen de notes aux états financiers, de la valeur des biens de capital fixe, matériel et automobiles notamment, et de la valeur estimative de toutes les contributions en nature importantes.

Remerciements

16. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Vérificateur général des  
comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

Le Contrôleur et vérificateur général  
des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

### III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à XII, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs, du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et que, sous réserve des observations formulées au paragraphe 12 de notre rapport, ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1979.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Vérificateur général des  
comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

Le Contrôleur et vérificateur  
des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Juin 1980

IV. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979

ETAT I

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>		<u>1979</u>
<b>RECETTES</b>		
Contributions des gouvernements :		
593 064 194	Contributions volontaires (tableau 1)	679 460 104
2 098 109	Contributions statutaires aux dépenses des programmes (tableau 2)	456 730
8 027 036	Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés (tableau 1)	11 481 799
44 391 340	Contributions au titre de la participation aux frais (tableau 3)	41 910 319
<u>6 560 049</u>	Contributions de contrepartie en espèces pour les projets (tableau 4)	<u>3 391 814</u>
654 140 728		736 700 766
<u>288 133</u>	A déduire : Ajustements de change sur les contributions reçues [note 1 c)]	<u>285 938</u>
653 852 595		736 414 828
13 085	Dons	42 314
<u>49 555 899</u>	Recettes accessoires (tableau 5)	<u>62 445 754</u>
49 568 984		62 488 068
<u>703 421 579</u>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<u>798 902 896</u>
<b>DEPENSES</b>		
Dépenses relatives aux programmes :		
387 492 021	Imputées sur les chiffres indicatifs de planification pour les projets (tableau 6)	482 791 821
2 283 047	Imputées sur la réserve du programme (tabl. au 6)	2 517 707
3 618 724	Imputées sur les services industriels spéciaux (tableau 6)	4 661 631
5 358 719	Imputées sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés (tableau 6)	9 776 653
30 492 124	Imputées sur les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais (tableau 6)	43 186 002
<u>6 354 393</u>	Imputées sur les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements (tableau 6)	<u>4 666 797</u>
435 599 028		547 600 611
<u>58 027 281</u>	Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution (tableau 6)	<u>73 212 720</u>
493 626 309		620 813 331
1 145 295	Frais entraînés par l'interruption de services d'experts et par des congés de maladie de longue durée	1 212 098
<u>240 279</u>	Ajustements des dépenses relatives aux programmes et des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs	<u>285 743</u>
495 011 883		623 011 172
<u>63 556 820</u>	Dépenses d'administration et d'appui aux programmes du PNUD (tableau 7)	<u>76 083 892</u>
558 568 703	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	699 095 064
<u>144 852 876</u>	<b>EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (Etat V)</b>	<u>99 807 832</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT II

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Bilan au 31 décembre 1979, non compris la réserve opérationnelle

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
<b>ACTIF</b>			
<b>Encaisse</b>			
5 772 960	Monnaies convertibles		11 550 803
1 855 024	Monnaies non convertibles utilisables		1 210 682
42 994 136	Avoirs en monnaies non convertibles		44 259 278
<u>14 903 710</u>	Encaisse (avances) des bureaux extérieurs		<u>28 662 511</u>
65 525 830			85 683 274
-	Lettres de crédit des gouvernements	(Note 3)	70 120 000
354 979 611	Placements	(tableau 10)	321 422 707
<u>3 127 862</u>	Prêts au logement		<u>-</u>
423 633 303			477 225 981
<u>                    </u>			<u>                    </u>
<b>Avances et sommes à recevoir</b>			
36 208 399	Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(note 4)	31 418 495
-	Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population		5 242 607
5 580 842	Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(note 5)	1 567 899
20 476 610	Autres sommes à recevoir et dépenses payées d'avance		32 894 123
<u>7 748 671</u>	Intérêts échus		<u>9 510 946</u>
70 014 522			80 634 070
<u>                    </u>			<u>                    </u>
-	Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	(tableau 12)	25 000 000
<u>47 037 580</u>	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs	(note 6)	<u>75 826 606</u>
<u>540 685 405</u>			<u>658 686 657</u>
<u>                    </u>			<u>                    </u>
<b>PASSIF ET RESERVES</b>			
<b>Passif</b>			
52 303 844	Sommes à payer	(note 7)	69 364 836
100 954 427	Engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution	(note 4)	124 501 034
1 549 902	Sommes dues à l'ONU		3 588 221
1 960 771	Sommes dues au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population		-
1 138 576	Sommes dues aux fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(note 5)	2 409 198
<u>2 464 633</u>	Programme de formation d'administrateurs adjoints	(tableau 13)	<u>663 258</u>
160 372 153			200 526 547
<u>                    </u>			<u>                    </u>
47 037 580	Contributions annoncées par les gouvernements		75 826 606
<u>                    </u>			<u>                    </u>

ETAT II (suite)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
	Contributions non utilisées :		
19 988 887	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	(tableau 14)	21 694 033
42 774 595	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	(tableau 15)	36 672 616
<u>4 813 486</u>	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	(tableau 16)	<u>3 469 141</u>
67 576 968			61 835 790
<hr/>			<hr/>
	Réserves		
-	Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	(note 8)	<u>25 000 000</u>
50 000 000	Sommes dues à la réserve opérationnelle	(Etat III)	-
<u>215 698 704</u>	Réserve pouvant donner lieu à distribution	(Etat V)	<u>295 497 714</u>
265 698 704			295 497 714
<hr/>			<hr/>
540 685 405			658 686 657
<hr/> <hr/>			<hr/> <hr/>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL



ETAT III

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
	ACTIF		
100 000 000	Placements	(tableau 11)	150 000 000
<u>100 000 000</u>			<u>150 000 000</u>
	Cet actif se décompose comme suit :		
150 000 000	Montant autorisé de la réserve opérationnelle		150 000 000
<u>50 000 000</u>	<u>A déduire</u> : Sommes à recevoir du Programme des Nations Unies pour le développement	(Etat II)	<u>-</u>
<u>100 000 000</u>			<u>150 000 000</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT IV

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des variations de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 a/

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>		<u>1979</u>
	SOURCE DES FONDS	
703 421 579	Total des recettes pour l'exercice (Etat I)	798 902 896
224 301	Diminution des prêts au logement	154 598
7 377 047	Diminution de l'effet non porteur d'intérêt	-
-	Diminution des fonds d'exploitation fournis aux organisations	4 789 904
68 902 125	Augmentation du passif	40 154 394
<hr/>		<hr/>
779 925 052	<u>Total des fonds fournis</u>	844 001 792
<hr/>		<hr/>
	UTILISATION DES FONDS	
558 568 703	Total des dépenses pour l'exercice (Etat I)	699 095 064
	Virement de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies	750 000
1 000 000		
-	Virement de placements à la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	22 026 736
	Augmentation des fonds d'exploitation fournis aux organisations	-
8 183 847	Augmentation des sommes à recevoir	15 409 452
17 846 881	Virement de placements à la réserve opérationnelle	50 000 000
85 000 000		
<hr/>		<hr/>
670 599 431	<u>Total des fonds utilisés</u>	787 281 252
<hr/>		<hr/>
109 325 621	AUGMENTATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS	56 720 540
<hr/>		<hr/>
311 179 820	Encaisse et placements en début d'exercice	420 505 441
	Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements :	
107 030 711	Monnaies convertibles	54 926 569
(512 128)	Monnaies non convertibles utilisables	1 517 305
2 807 038	Avoirs en monnaies non convertibles	276 666
<hr/>		<hr/>
109 325 621		56 720 540
<hr/>		<hr/>
420 505 441	Encaisse et placements en fin d'exercice	477 225 981
<hr/>		<hr/>

a/ Non compris les placements des fonds de la réserve opérationnelle et de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction mais y compris les lettres de crédit des gouvernements.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT V

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Fonds subsidiaires et réserve pouvant donner lieu à distribution : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	Contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements	Réserve pouvant donner lieu à distribution	Total
Solde au 1er janvier 1979	<u>19 988 887</u>	<u>42 774 595</u>	<u>4 813 486</u>	<u>215 698 704</u>	<u>283 275 672</u>
Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)	1 705 146	(6 101 979)	(1 344 345)	105 549 010	99 807 832 <u>a/</u>
Transferts de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies (Note 10)	-	-	-	(750 000)	(750 000)
Transferts de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution à la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction (Note 8)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(25 000 000)</u>	<u>(25 000 000)</u>
Total des mouvements de fonds au cours de l'exercice	<u>1 705 146</u>	<u>(6 101 979)</u>	<u>(1 344 345)</u>	<u>79 799 010</u>	<u>74 057 832</u>
Solde au 31 décembre 1979 (Etat II)	<u>21 694 033</u>	<u>36 672 616</u>	<u>3 469 141</u>	<u>295 497 714</u>	<u>357 333 504</u>
	(Tableau 14)	(Tableau 15)	(Tableau 16)		

a/ Voir tableau I.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT VI

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation  
chargée de l'exécution de ses propres projets

Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>		<u>1979</u>
(2 223 053)	Solde en début d'exercice	(7 685 841)
33 209 245	<u>A ajouter</u> : Sorties de caisse, bordereaux interservices et autres frais (montant net)	46 882 080
4 586	Recettes accessoires et ajustements de change (montant net)	21 161
<u>218 104</u>	Remboursements divers au PNUD (montant net)	<u>8 035</u>
<u>31 208 882</u>		<u>39 225 435</u>
	<u>A déduire</u> : Dépenses effectuées au cours de 1979	
	Projets :	
	Projets exécutés par le Bureau de l'exécution des projets	43 845 392
	Projets exécutés par le programme des Volontaires des Nations Unies	1 343 752
36 459 984	Projets exécutés conjointement par le Groupe de l'Europe et la Commission économique pour l'Europe (CEE)	<u>485 491</u> 45 674 635 a/
	Dépenses d'administration et d'appui :	
	Dépenses d'administration du Bureau de l'exécution des projets (tableau 8)	1 752 684
	Dépenses effectuées au titre des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD (tableau 9)	773 679
<u>2 434 739</u>	Dépenses d'appui effectuées par le Bureau de l'exécution des projets pour le compte d'organisations associées (montant net) (note 11)	<u>157 618</u> 2 683 981 a/
<u>38 894 723</u>		<u>48 358 616</u>
(7 685 841)	Solde en fin d'exercice	<u>(9 133 181)</u>
	Ce solde se décompose comme suit :	
(7 685 841)	Engagements non réglés (note 4)	<u>(9 133 181)</u>

a/ Voir tableau 6.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT VII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>		<u>1979</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
28 575	Contributions volontaires des gouvernements (tableau 17)	-
<u>79 776</u>	Revenu des placements	<u>64 680</u>
108 351		<u>64 680</u>
	<u>A déduire : Dépenses</u>	
(348 029)	Dépenses relatives aux projets	(338 907)
<u>(38 916)</u>	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	<u>(32 974)</u>
(386 945)		(371 881)
<u>(278 594)</u>	Excédent des dépenses sur les recettes	<u>(307 201)</u>
	<u>Actif</u>	
	<u>Encaisse</u>	
381 931	Monnaies convertibles	62 713
623 090	Placements (tableau 18)	789 634
524 816	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	379 450
<u>1 607</u>	Intérêts échus	<u>2 314</u>
1 531 444		<u>1 234 111</u>
100 000	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs (tableau 17)	<u>100 000</u>
<u>1 631 444</u>		<u>1 334 111</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
60 709	Obligations non réglées des agents d'exécution	37 527
<u>16 647</u>	Sommes dues au PNUD	<u>49 697</u>
77 356		<u>87 224</u>
100 000	Contributions annoncées par les gouvernements	<u>100 000</u>
	<u>Réserve</u>	
1 732 682	Solde au 1er janvier	1 454 088
<u>(278 594)</u>	<u>A déduire : Excédent des dépenses sur les recettes</u>	<u>(307 201)</u>
1 454 088	Solde au 31 décembre*	<u>1 146 887</u>
<u>1 631 444</u>		<u>1 334 111</u>

\* Ce solde se décompose comme suit :

	<u>1978</u>	<u>1979</u>
Allocations non utilisées	1 213 750	595 026
Fonds non utilisés	<u>240 338</u>	<u>551 861</u>
	<u>1 454 088</u>	<u>1 146 887</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT VIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds d'équipement des Nations Unies

Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
17 761 233	Contributions volontaires des gouvernements	(tableau 17)	23 887 107
	<u>A déduire</u> : Ajustements de change lors du recouvrement des contributions		<u>(143)</u>
17 761 233			23 886 964
3 629 053	Revenu des placements		6 639 223
<u>657 729</u>	Recettes accessoires		<u>114 722</u>
22 048 015			30 640 909
(10 229 767)	<u>A déduire</u> : Dépenses relatives aux projets	(/note 14 a)/	<u>(8 943 351)</u>
<u>11 818 248</u>	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>21 697 558</u>
	<u>Actif</u>		
	Encaisse		
496 101	Monnaies convertibles		62 024
1 618 705	Monnaies non convertibles utilisables		1 912 239
<u>843 800</u>	Avoirs en monnaies non convertibles		<u>1 068 923</u>
2 958 606			3 043 186
50 766 916	Placements	(tableau 18)	51 297 658
1 335 935	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		596 529
25 147	Sommes dues par le PNUD		2 012 616
471 289	Sommes à recevoir		358 777
<u>1 093 652</u>	Intérêts échus		<u>2 098 374</u>
56 651 578			59 407 140
-	Placements de la réserve opérationnelle	(tableau 18)	20 000 000
-	Placements de la réserve de garantie	(tableau 18)	900 000
2 380 152	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs	(tableau 17)	<u>4 376 667</u>
59 031 730			<u>84 683 807</u>
	<u>Passif et réserves</u>		
4 704 973	Sommes à payer		5 064 700
<u>730 541</u>	Obligations non réglées des agents d'exécution		<u>2 328 818</u>
5 435 514			7 393 518
2 380 152	Contributions annoncées par les gouvernements		<u>4 376 667</u>
	Réserve		
39 397 816	Solde au 1er janvier		51 216 064
<u>11 818 248</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses		<u>21 697 558</u>
51 216 064			72 913 622
-	<u>A déduire</u> : Virement à la réserve opérationnelle		20 000 000
-	Virement à la réserve de garantie		<u>900 000</u>

ETAT VIII (suite)

51 216 064	Solde au 31 décembre*		52 013 622
-	Réserve opérationnelle	<u>[note 14 b)]</u>	20 000 000
-	Réserve de garantie	<u>[note 14 c)]</u>	900 000
<u>51 216 064</u>			<u>72 913 622</u>
<u>59 031 730</u>			<u>84 683 807</u>

\* Ce solde se décompose comme suit :

	<u>1978</u>	<u>1979</u>
Allocations non utilisées	44 384 151	73 476 367
Fonds non utilisés (allocations excédant les ressources)	<u>6 831 913</u>	<u>(21 462 745) [note 14 d)]</u>
	<u>51 216 064</u>	<u>52 013 622</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

## PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturellesEtat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>		<u>1979</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
4 075 757	Contributions volontaires des gouvernements (tableau 17)	3 010 000
1 110 881	Revenu des placements	1 954 517
55 422	Recettes accessoires	7 099
<u>5 242 060</u>		<u>4 971 616</u>
	<u>A déduire : Dépenses</u>	
(1 428 458)	Dépenses relatives aux projets	(2 012 412)
(24 078)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	(10 657)
<u>(437 175)</u>	Dépenses d'administration (tableau 19)	<u>(532 933)</u>
(1 889 711)		(2 556 002)
<u>3 352 349</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>2 415 614</u>
	<u>Actif</u>	
	<u>Encaisse</u>	
51 316	Monnaies convertibles	525 813
17 014 971	Placements (tableau 18)	19 347 820
34 753	Sommes à recevoir	47 811
<u>346 733</u>	Intérêts échus	<u>462 603</u>
17 447 773		20 384 047
3 510 000	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs (tableau 17)	3 510 000
<u>20 957 773</u>		<u>23 894 047</u>
	<u>Passif et réserve</u>	
69 022	Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution	85 727
107 861	Sommes à payer	158 129
316 061	Obligations non réglées des agents d'exécution	116 588
<u>232 898</u>	Sommes dues au PNUD	<u>886 058</u>
725 842		1 246 502
<u>3 510 000</u>	Contributions annoncées par les gouvernements	<u>3 510 000</u>
	<u>Réserve</u>	
13 369 582	Solde au 1er janvier	16 721 931
<u>3 352 349</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>2 415 614</u>
16 721 931	Solde au 31 décembre*	19 137 545
<u>20 957 773</u>		<u>23 894 047</u>

\* Ce solde se décompose comme suit :

	<u>1978</u>	<u>1979</u>
Allocations non utilisées	6 587 823	13 756 452
Fonds non utilisés	<u>10 134 108</u>	<u>5 381 093</u>
	<u>16 721 931</u>	<u>19 137 545</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL



ETAT X

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>			
7 375 431	Contributions volontaires des gouvernements	(tableau 17)	7 990 009
10 335	Dons		270
2 051 536	Revenu des placements		1 875 569
109 550	Recettes accessoires		36 595
<u>9 546 852</u>			<u>9 902 443</u>
<u>A déduire : Dépenses</u>			
(8 960 639)	Dépenses relatives aux projets		(8 975 407)
(1 915 878)	Virement au PNUD des contributions au titre de la participation aux frais		(584 122)
(690 107)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	<u>(note 15 a)</u>	(824 646)
<u>(487 873)</u>	Dépenses d'administration	(tableau 20)	<u>(546 965)</u>
<u>(12 054 497)</u>			<u>(10 931 140)</u>
<u>(2 507 645)</u>	Excédent des dépenses sur les recettes		<u>(1 028 697)</u>
<u>Actif</u>			
<u>Encaisse</u>			
34 451	Monnaies convertibles		6 384
24 514 783	Placements	(tableau 18)	18 767 886
406 843	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		122 110
-	Sommes dues par le PNUD		309 583
805 315	Sommes à recevoir		576 559
<u>452 949</u>	Intérêts échus		<u>419 611</u>
<u>26 214 341</u>			<u>20 202 133</u>
<u>Passif et réserves</u>			
272 341	Sommes à payer		557 420
1 543 474	Obligations non réglées des agents d'exécution		1 051 234
-	Sommes dues au titre des projets exécutés conjointement par le PNUD et le PNUE	<u>(note 15 b)</u>	78 085
<u>4 854 435</u>	Sommes dues au PNUD		<u>-</u>
<u>6 670 250</u>			<u>1 686 739</u>
<u>Réserve</u>			
22 051 736	Solde au 1er janvier		19 544 091
<u>(2 507 645)</u>	<u>A déduire</u> : Excédent des dépenses sur les recettes		<u>(1 028 697)</u>
<u>19 544 091</u>	Solde au 31 décembre*		<u>18 515 394</u>
<u>26 214 341</u>			<u>20 202 133</u>

\* Ce solde se décompose comme suit :

	<u>1978</u>	<u>1979</u>
Allocations non utilisées	21 528 915	14 943 081
Fonds non utilisés (allocations excédant les ressources)	<u>(1 984 824)</u>	<u>3 572 313</u>
	<u>19 544 091</u>	<u>18 515 394</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT XI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Programme des Volontaires des Nations Unies

Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
1 128 814	Contributions volontaires des gouvernements	(tableau 17)	1 305 157
<u>1 000 000</u>	Virement de la réserve pouvant donner lieu à distribution	(Etat V)	<u>750 000</u>
2 128 814			2 055 157
115 536	Revenus des placements		129 763
<u>69 184</u>	Recettes accessoires		<u>4 163</u>
2 313 534			2 189 083
(1 737 442)	<u>A déduire</u> : Dépenses - Dépenses relatives aux projets		(1 375 385)
<u>576 092</u>	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>813 698</u>
	<u>Actif</u>		
	Encaisse		
(260 765)	Monnaies convertibles		174 849
1 598 164	Placements	(tableau 18)	2 008 649
125 366	Sommes à recevoir et dépenses payées d'avance		78 680
<u>32 738</u>	Intérêts échus		<u>61 496</u>
1 495 503			2 323 674
-	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs	(tableau 17)	282 302
<u>1 495 503</u>			<u>2 605 976</u>
	<u>Passif et réserves</u>		
78 940	Sommes à payer		32 954
<u>376 446</u>	Sommes dues au PNUD		<u>436 905</u>
455 386			469 859
-	Contributions annoncées par les gouvernements		282 302
	<u>Réserve</u>		
464 025	Solde au 1er janvier		1 040 117
<u>576 092</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses		<u>813 698</u>
1 040 117	Solde au 31 décembre		1 853 815
<u>1 495 503</u>			<u>2 605 976</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances,

(Signé) Nissim TAL

ETAT XII

FNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le FNUD - Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Programme opérationnel au Lesotho	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland	Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh	Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée	Programme du Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre	Fonds d'affectation spéciale du FNUD pour le programme d'éducation de la nation namibienne de la Fonds des Nations Unies pour la Namibie
<b>Recettes et dépenses pour l'exercice</b>								
Contributions volontaires des gouvernements (tableau 17)	-	73 070	396 376	-	-	-	-	3 167 600 <sup>a/</sup>
A ajouter : Ajustements de change lors du recouvrement des contributions	-	45	-	-	-	-	-	-
Revenu des placements	15 994	73 115	396 376	-	-	-	-	3 167 600
Recettes (dépenses) accessoires	3 691	51 669	10 936	3 690	80 587	857	6 782	188 979
	15 685	124 780	407 312	3 681	80 587	857	6 782	3 356 579
A déduire : Dépenses								
Dépenses relatives aux projets	1 571 <sup>b/</sup>	(39 000)	(239 141)	(120 662)	-	(5 752)	33 468 <sup>b/</sup>	(11 921)
Remboursement de dépenses d'appui aux agents d'exécution	220 <sup>b/</sup>	-	(33 073)	(18 597)	-	-	473 <sup>b/</sup>	(206)
	1 791	(39 000)	(271 214)	(139 259)	-	(5 752)	33 941	(11 897)
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)	21 476	85 780	136 126	(143 581)	80 587	(4 905)	40 783	3 344 682
<b>Actif</b>								
Encaisse								
Monnaies convertibles	14 717	-	7 584	336	13 343	7 915	5 868	-
Monnaies non convertibles utilisables	100 284	-	-	-	-	-	-	-
Placements (tableau 18)	115 001	-	7 584	836	13 343	7 915	5 868	-
Fonds d'exploitation fournie aux agents d'exécution	307 954	644 815	290 145	5 053	759 515	18 785	1 349	3 252 675
Sommes dues par le FNUD	-	-	115 980	-	-	-	6 486	50 219
Intérêts échus	2 884	34 115	-	50 000	-	-	-	103 904
	5 371	6 125	1 842	-	20 666	-	-	-
	431 210	685 055	415 551	55 889	793 524	26 700	13 703	3 406 798
Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs (tableau 17)	-	62 098	-	-	-	-	-	-
	431 210	747 153	415 551	55 889	793 524	26 700	13 703	3 406 798
<b>Passif et réserves</b>								
Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution	-	-	-	73 300	-	-	-	-
Obligations non réglées des agents d'exécution	-	-	19 917	6 970	-	-	-	10 216
Sommes à payer	37 471	-	-	-	-	-	-	-
Sommes dues au FNUD	-	-	136 061	-	-	5 762	1 516	51 900
	37 471	-	155 978	80 270	-	5 762	1 516	62 116
Contributions annoncées par les gouvernements	-	62 098	-	-	-	-	-	-
<b>Réserve</b>								
Solde au 1er janvier	372 263	599 275	123 447	119 200	712 937	25 843	(28 536)	-
A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses	21 476	85 780	136 126	-	80 587	-	40 783	3 344 682
A déduire : Excédent des dépenses sur les recettes	-	-	-	(143 581)	-	(4 905)	-	-
Solde au 31 décembre	393 739*	685 055*	259 573*	(24 381)*	793 524*	20 938*	12 187*	3 344 682*
	431 210	747 153	415 551	55 889	793 524	26 700	13 703	3 406 798
* Ce solde se décompose comme suit :								
Allocations non utilisées	37 519	489 001	531 330	176 867	602 564	18 238	6 486	3 155 703
Fonds non utilisés	356 220	196 054	-	-	190 960	2 700	5 701	188 979
Allocations excédant les ressources	-	-	(271 757)	(201 248)	-	-	-	-
	393 739	685 055	259 573	(24 381)	793 524	20 938	12 187	3 344 682

a/ Allocation du Fonds des Nations Unies pour la Namibie (Programme d'éducation de la nation namibienne)

b/ Remboursement de dépenses de 1978

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur par intérim de la Division des finances

(Signé) Nissim TAL

Tableau 1

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Première partie : Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1979  
(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement a/	Contributions annoncées pour 1980				Composition du solde à recevoir				
	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Contributions supplémentaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1979	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980
Albanie (nouveaux leks)	3 947	338	30 000	4 286	8 571	4 286	4 285	-	4 285
Algérie (dollars E.-U.)	605 000	-	-	665 000	1 270 000	605 000	665 000	-	665 000
Allemagne (République fédérale d') (deutsche mark)	55 208 333	3 611 164	112 000 000	64 367 816	123 187 313	98 819 497	64 367 816	-	64 367 816
Arabie saoudite (dollars E.-U.)	-	2 500 000	-	2 500 000	5 000 000	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000
Argentine (dollars E.-U.)	260 000	1 495 000	-	1 495 000	3 250 000	1 755 000	1 495 000	-	1 495 000
Australie (dollars australiens)	7 750 000	(86 111)	7 270 000	8 093 333	15 697 222	11 680 556	4 016 667	-	4 016 667
Autriche (dollars E.-U.)	5 000 000	-	-	5 000 000	10 500 000	5 000 000	5 500 000	-	5 500 000
Bahreïn (dollars E.-U.)	14 820	40 000	-	14 820	69 640	54 820	14 820	-	14 820
Bangladesh	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(équivalent en dollars E.-U.)	111 378	-	-	126 974	238 352	100 852	137 500	10 526	126 974
Barbade (dollars E.-U.)	24 546	-	-	19 838	44 384	24 708	19 676	-	19 676
Belgique (francs belges)	16 333 333	220 721	560 000 000	19 649 123	36 203 177	16 544 054	19 649 123	-	19 649 123
Belize	-	32 000	-	-	32 000	32 000	-	-	-
Bénin	6 000	2 000	-	-	8 000	6 000	2 000	2 000	-
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(équivalent en dollars E.-U.)	2 600	-	-	2 600	5 200	5 200	-	-	-
Birmanie (kyat)	618 546	563 681	850 000	130 769	1 312 996	1 018 080	294 916	164 147	130 769
Bolivie	271 159	-	-	-	271 159	271 159	271 159	-	-
Botswana	15 459	-	-	-	15 459	15 459	-	-	-
Bresil	-	1 767 000	-	-	1 767 000	883 500	883 500	883 500	-
Bulgarie (leva)	452 128	94 152	585 000	668 572	1 214 852	546 279	668 572	-	668 572
Burundi	5 922	18 908	-	-	24 830	18 908	5 922	5 922	-
Canada (dollars canadiens)	-	35 118 258	41 000 000	35 042 735	70 160 993	35 118 258	35 042 735	-	35 042 735
Cap-Vert	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Chili (dollars E.-U.)	700 000	-	-	710 000	1 410 000	700 000	710 000	-	710 000
Chine (Yuan Ren Minbi et dollars E.-U.)	1 248 485	26 515	1 400 000	1 377 152	2 652 152	1 275 000	1 377 152	-	1 377 152
Cyprus	-	98 600	-	-	98 600	98 600	-	-	-
Colombie (dollars E.-U.)	1 055 000	-	-	1 085 500	2 140 500	1 055 000	1 085 500	24 390	1 085 500
Costa Rica (dollars E.-U.)	22 727	1 663	-	-	24 390	-	24 390	-	-
Côte d'Ivoire	15 000	70 000	-	120 000	205 000	115 000	90 000	-	90 000
	226 669	368 585	-	-	595 254	13 205	582 049	582 049	-

Tableau 1 (suite)

Gouvernement a/	Contributions annoncées pour 1980				Composition du solde à recevoir			
	Centri- butions supplém- entaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contri- butions reçues en 1979	Soldes à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1979 exercices antérieurs	Pour 1980
Cuba	16 974	-	-	629 734	629 734	-	-	
Danemark	936 823	-	-	62 590 958	62 590 958	-	-	
Djibouti (francs de Djibouti)	-	360 000	2 034	2 034	2 034	-	2 034	
Egypte (livres égyptiennes)	-	447 800	639 715	1 235 737	596 022	-	639 715	
El Salvador	180 500	-	-	180 500	180 500	-	-	
Emirats arabes unis	675 000	-	-	675 000	675 000	-	-	
Espateur (dollars E.-U.)	231 185	-	468 000	1 082 452	451 203	163 249	468 000	
Espagne (dollars E.-U.)	-	-	997 000	1 797 000	840 000	-	997 000	
Etats-Unis d'Amérique	126 000 000	-	126 000 000	126 000 000	126 000 000	-	-	
Fidji (dollars E.-U.)	50 000	-	50 000	100 000	50 000	-	50 000	
Finlande (markkas finlandais) b/	6 543 211	29 000 000	7 753 333	14 504 593	6 771 260	-	7 733 333	
France	16 000 000	-	-	16 000 000	16 000 000	-	-	
Gabon	274 269	-	-	274 269	183 036	91 233	91 233	
Gambie (dalasis)	8 890	16 002	8 650	17 540	8 890	8 650	8 650	
Ghana b/	(156 162)	-	-	300 992	137 935	10 704	152 393	
Grèce (dollars E.-U.)	152 000	-	650 000	1 300 000	643 899	6 101	650 000	
Guatemala (quetzales)	-	270 000	270 000	611 000	189 000	152 000	270 000	
Guyane (dollars guyanais)	140 439	358 120	140 439	280 878	140 439	-	140 439	
Haute-Volta	6 200	-	-	6 200	6 200	-	-	
Hongrie (lempiras)	22 844	114 000	57 000	79 844	22 844	6 200	57 000	
Hong-kong	8 000	-	-	8 000	8 000	-	-	
Hongrie (forints)	534 433	9 000 000	499 131	1 089 564	595 065	494 499	494 499	
Iles Cook (dollars néo-zélandais)	20 560	58 700	37 941	58 501	20 560	-	37 941	
Inde (roupies indiennes)	7 317 073	60 000 000	7 453 416	15 124 541	7 671 125	7 453 416	7 453 416	
Indonésie (dollars E.-U.)	1 794 129	-	1 895 736	3 689 865	1 794 129	-	1 895 736	
Iran	4 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000	-	-	
Iraq (dinars)	8 475	150 000	508 475	1 216 950	500 000	516 950	508 475	
Irlande	1 410 415	-	-	1 410 415	1 410 415	-	-	
Islande (couronnes islandaises)	91 392	36 391 000	92 129	183 521	91 392	-	92 129	
Israël (livres israéliennes)	232 347	4 500 000	136 364	270 139	-	133 775	136 364	
Italie (lire)	5 357 143	13 500 000 000	16 666 667	22 023 810	5 357 143	-	16 666 667	
Jamaïrique arabe libyenne	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000	-	
Jamaïque (dollars jamaïquains)	72 024	121 000	67 978	135 956	67 978	-	67 978	
Japon	35 000 000	-	-	35 000 000	17 000 000	18 000 000	-	
Jordanie (dollars E.-U.)	179 052	-	200 000	379 052	179 052	-	200 000	
Kampuchea démocratique	1 455	-	-	1 455	1 455	-	-	
Kenya (shillings kenyens)	464 193	750 000	101 351	573 791	472 440	-	101 351	
Kiribati	8 859	-	-	8 859	8 859	-	-	
Koweït (dollars E.-U.)	500 000	-	500 000	1 000 000	500 000	-	500 000	
Lesotho (rand)	-	30 744	37 041	74 082	37 041	-	37 041	
Liban (dollars E.-U.)	957 226	-	340 000	1 242 397	-	902 307	340 000	

Composition du solde  
à recevoirContributions annoncées  
pour 1980

Gouvernement a/	Solde à recevoir au 31 décembre 1978		Contributions supplémentaires et ajustements	Monnaie locale		Equivalent en dollars des Etats-Unis		Total	Contributions reçues en 1979		Solde à recevoir au 31 décembre 1979		Pour 1979 et des exercices antérieurs	
	Dollars	Dollars		Dollars	Dollars	Dollars	Dollars		Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Libéria (dollars E.-U.)	53 850	160 000	-	-	171 000	384 850	160 000	224 850	53 850	171 000				
Luxembourg (francs luxembourgeois)	123 333	4 253	3 635 000	-	131 053	258 639	127 586	131 053	-	131 053				131 053
Madagascar	441 455	18 814	-	-	-	460 269	230 415	229 854	229 854	-				229 854
Malaisie (dollars E.-U.)	680 000	-	-	-	340 000	1 020 000	680 000	340 000	-	340 000				340 000
Malawi (dollars E.-U.)	22 750	-	-	-	26 163	48 913	22 750	26 163	-	26 163				26 163
Maldives (dollars E.-U.)	1 500	-	-	-	1 500	3 000	1 500	1 500	-	1 500				1 500
Malte (livres maltaises)	-	45 879	6 600	6 600	60 672	106 551	45 879	60 672	-	60 672				60 672
Méroc (dirhams)	362 500	14 123	1 450 000	-	376 623	753 246	38 500	753 246	-	376 623				376 623
Maurice	-	95 028	-	-	-	95 028	86 745	8 283	8 283	-				8 283
Mauritanie (dollars E.-U.)	159 236	(110)	-	-	65 480	224 606	90 520	134 086	68 606	134 086				65 480
Mexique (dollars E.-U.)	1 169 776	320 000	-	-	1 140 000	2 629 776	1 350 120	1 279 656	139 656	1 410 000				1 140 000
Monaco (francs français)	5 045	179	22 200	-	5 415	10 639	5 224	5 415	-	5 415				5 415
Mongolie (tugriks)	185 667	-	77 000	-	186 552	372 219	185 667	186 552	-	186 552				186 552
Népal	38 500	-	-	-	-	38 500	38 500	-	-	-				-
Nicaragua	240 000	(36 000)	-	-	-	204 000	-	204 000	204 000	-				-
Niger	-	11 737	-	-	-	11 737	11 737	-	-	-				-
Nigéria	870 405	634 289	-	-	-	1 504 694	630 567	874 127	874 127	-				-
No.-vège (couronnes norvégiennes) b/	40 429 688	710 368	238 000 000	47 887 324	47 887 324	89 027 380	41 140 056	47 887 324	-	47 887 324				47 887 324
Nouvelle-Zélande (dollars néo-zélandais)	-	-	1 250 000	1 262 626	1 262 626	1 262 626	1 262 626	-	-	-				-
Oman (dollars E.-U.)	75 000	-	-	-	75 000	150 000	75 000	75 000	-	75 000				75 000
Ouganda	66 313	1 009	-	-	-	67 322	60 565	6 757	6 757	-				-
Pakistan (roupies pakistanaïses)	1 611 298	10 421	17 714 600	1 789 353	1 789 353	3 411 072	1 621 719	1 789 353	1 789 353	-				1 789 353
Panama (balboas)	654 000	-	327 000	327 000	327 000	981 000	327 000	654 000	327 000	-				327 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	22 388	140 000	-	-	-	162 388	162 388	-	-	-				-
Paraguay (dollars E.-U.)	17 000	110 000	-	-	20 000	147 000	127 000	20 000	-	20 000				20 000
Pays-Bas (florins)	71 153 846	2 317 452	153 000 000	78 865 979	78 865 979	152 337 277	73 471 298	78 865 979	-	78 865 979				78 865 979
Pérou (équivalent en dollars E.-U.)	425 280	-	-	-	290 000	715 280	138 000	577 280	287 280	290 000				290 000
Philippines (dollars E.-U.)	749 170	488 000	-	-	600 000	1 837 170	938 000	899 170	299 170	600 000				600 000
Pologne (zlotych)	919 879	-	34 494 464	1 038 990	1 038 990	1 958 869	919 879	1 038 990	198 000	1 038 990				1 038 990
Portugal (dollars E.-U.)	218 000	64 000	-	-	134 000	416 000	84 000	332 000	198 000	332 000				134 000
Qatar (dollars E.-U.)	200 000	278 462	-	-	200 000	400 000	200 000	200 000	-	200 000				200 000
République arabe syrienne	-	150	-	-	-	2 196	278 462	2 196	2 196	-				-
République centrafricaine	2 046	-	-	-	-	2 046	768 000	2 046	-	2 046				2 046
République de Corée (dollars E.-U.)	768 000	-	-	-	838 000	1 606 000	768 000	838 000	-	838 000				838 000
République démocratique allemande (marks)	1 052 632	31 452	2 000 000	1 149 425	1 149 425	2 233 509	1 084 084	1 149 425	-	1 149 425				1 149 425
République démocratique populaire lao (équivalent en dollars E.-U.)	17 250	-	-	-	17 250	34 500	17 250	17 250	-	17 250				17 250

Tableau 1 (suite)

Gouvernement a/	Contributions annoncées pour 1979				Composition du solde à recevoir				
	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Contributions supplémentaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1979	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980
République dominicaine	155 000	(3 000)	-	-	152 000	152 000	-	-	-
République socialiste soviétique de Biélorussie (roubles)	204 545	-	135 000	206 422	410 967	204 545	206 422	-	206 422
République socialiste soviétique d'Ukraine (roubles)	511 364	-	337 500	516 055	1 027 419	511 364	516 055	-	516 055
République-Unie de Tanzanie (shillings tanzaniens)	212 201	(19 430)	800 000	96 386	289 157	144 579	144 579	48 192	96 386
République-Unie du Cameroun (francs CFA)	797 914	(4 035)	48 461 000	236 395	1 030 274	365 245	665 029	428 634	236 395
Roumanie (lei)	416 667	55 414	6 000 000	500 000	972 081	472 081	500 000	-	500 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	55 772 994	2 329 749	-	-	58 102 742	58 102 742	-	-	-
Iles Caïmanes	-	7 680	-	-	7 680	7 680	-	-	-
Iles Turques et Caïques	-	2 240	-	-	2 240	2 240	-	-	-
Montserrat	-	11 840	-	-	11 840	7 895	3 855	3 895	-
Saint-Vincent	-	15 760	-	-	15 760	15 760	15 760	15 760	-
Rwanda	10 000	10 000	-	-	20 000	20 000	-	-	2 000
Saint-Siège (dollars E.-U.)	2 000	34 320	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	-
Sainte-Lucie	-	(6 250)	-	-	34 320	17 920	16 400	16 400	-
Samoa	6 250	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal (dollars E.-U.)	160 000	-	-	160 000	320 000	-	320 000	160 000	160 000
Seychelles (roupies mauritaniennes)	-	741	7 551	974	1 715	1 715	-	-	-
Sierra Leone (dollars E.-U.)	190 007	75 000	-	75 000	340 007	340 007	340 007	265 007	75 000
Singapour (dollars E.-U.)	220 000	-	-	220 000	440 000	220 000	220 000	-	220 000
Somalie	5 618	-	-	-	5 618	5 618	-	-	-
Soudan (équivalent en dollars E.-U.)	600 000	-	-	209 000	809 000	-	809 000	600 000	200 000
Sri Lanka (dollars E.-U.)	560 000	-	-	560 000	1 120 000	560 000	560 000	-	560 000
Suède (couronnes suédoises)	67 873 303	2 384 303	320 000 000	76 190 476	146 448 087	70 257 611	76 190 476	-	76 190 476
Suisse (francs suisses)	13 294 798	902 733	26 500 000	16 562 500	30 760 031	14 197 531	16 562 500	-	16 562 500
Suriname (dollars E.-U.)	70 000	-	-	70 000	140 000	70 000	70 000	-	70 000
Swaziland (emalangenis)	16 142	322	7 500	9 036	25 506	9 036	9 036	-	9 036
Tchad	9 090	666	-	-	9 756	9 756	9 756	9 756	-
Tchécoslovaquie (couronnes tchécoslovaques)	697 895	(12 134)	7 000 000	670 498	1 356 255	695 756	670 498	-	670 498
Thaïlande (dollars E.-U.)	702 659	421 829	-	1 273 030	2 397 517	1 124 498	1 273 030	-	1 273 030
Togo	216 819	210 324	-	-	314 143	113 088	314 055	314 055	-
Trinité-et-Tobago (dollars trinitadiens)	-	308 272	400 000	166 667	475 539	308 872	166 667	-	166 667
Tunisie (dinars)	404 499	3 516	197 476	468 600	976 705	256 000	680 607	151 917	468 600
Turquie (dollars E.-U.)	1 235 765	-	-	1 035 765	2 321 530	670 000	1 651 530	565 765	1 035 765

Gouvernement a/	Contributions annoncées pour 1980				Composition du solde à recevoir					
	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Contributions supplémentaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total		Solde à recevoir au 31 décembre 1979		Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980
					Dollars	Dollars	Dollars	Dollars		
Union des Républiques socialistes soviétiques (roubles)	4 090 909	-	2 700 000	4 128 440	8 219 349	4 090 909	4 128 440	-	4 128 440	
Uruguay	500 000	-	-	-	500 000	500 000	-	-	-	
Venezuela (dollars E.-U.)	103 979	2 160 000	-	2 000 000	4 263 979	2 160 000	2 108 979	108 979	2 000 000	
Viet Nam (dollars E.-U.)	30 000	-	-	5 000	35 000	5 000	30 000	25 000	5 000	
Yémen (dollars E.-U.)	17 045	(2 000)	-	6 000	21 945	11 000	10 945	4 945	6 000	
Yémen démocratique	5 000	-	-	-	5 000	5 000	-	-	-	
Yougoslavie (équivalent en dollars E.-U.)	2 629 150	-	-	2 620 516	5 249 666	2 410 218	2 839 448	218 932	2 620 516	
Zaïre	883 724	(334 477)	-	-	490 247	499 247	-	-	-	
Zambie	132 358	3 306	-	-	135 752	115 395	20 367	20 367	-	
<b>Total</b>	<b>586 904 181</b>	<b>115 947 774</b>	<b>-</b>	<b>426 055 173</b>	<b>1 128 807 123<sup>b/</sup></b>	<b>679 460 104</b>	<b>449 347 024</b>	<b>28 457 158</b>	<b>420 889 866</b>	

a/ La mention figurant entre parenthèses représente la monnaie dans laquelle les contributions de 1980 ont été annoncées.

b/ En outre, des gouvernements ont fait les annonces de contributions suivantes pour des exercices futurs, dans les monnaies indiquées entre parenthèses.



Tableau 1 (suite)

Gouvernement a/	1981		1982		Total
	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	
Finlande (Markkaa)	29 000 000	7 733 333	-	-	7 733 333
Ghana (Cedis)	429 445	156 162	-	-	156 162
Norvège (Couronnes norvégiennes)	283 000 000	56 941 650	-	-	56 941 650
Suède (Couronnes suédoises)	340 000 000	80 952 381	340 000 000	80 952 381	161 904 762
<b>Total</b>	-	145 783 526	-	80 952 381	226 735 907

  

Gouvernement a/	Contributions annoncées pour 1980		Contributions annoncées pour 1979		Composition du solde à recevoir
	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	
Burundi	-	-	5 583	-	-
Norvège (couronnes norvégiennes)	10 000 000	2 012 072	4 052 388	2 012 072	2 012 072
Suède (couronnes suédoises)	30 000 000	7 142 857	14 168 618	7 142 857	7 142 857
Suisse (francs suisses)	4 000 000	2 500 000	4 909 639	2 500 000	2 500 000
<b>Total</b>	-	11 654 929	23 136 728	11 654 929	11 654 929

Deuxième partie : Etat, au 31 décembre 1979, des contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés  
(En dollars des Etats-Unis)

a/ La mention figurant entre parenthèses représente la monnaie dans laquelle les contributions de 1980 ont été annoncées.

## FNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre des contributions statutaires aux dépenses  
des programmes : situation au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Annulations et ajustements	Total	Reçu en 1979	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	1971 et exercices précédents	Composition du solde à recevoir						
							1972	1973	1974	1975	1976		
Albanie	75 020	-	75 020	-	75 020	-	11 020	16 000	16 000	16 000	-	16 000	16 000
Antilles néerlandaises	184 485	-	184 485	28 639	155 846	-	-	683	42 584	64 179	-	48 400	48 400
Comores	32 181	-	32 181	-	32 181	12 112	2 506	542	3 026	13 995	-	13 995	-
Congo	316 619	-	316 619	-	316 619	-	-	76 619	-	120 000	-	120 000	-
Dominique	45 024	-	45 024	-	45 024	-	-	11 665	-	12 379	-	12 379	-
Espagne	101 276	-	101 276	29 748	71 528	-	-	-	-	-	-	-	71 528
Grenade	37 280	(37 280)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle)	41 900	-	41 900	-	41 900	41 900	-	-	56 000	56 000	-	56 000	56 000
Guinée équatoriale	168 000	-	168 000	-	168 000	-	-	-	-	-	-	-	80 000
Guyane	80 000	-	80 000	-	80 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Iles Cook	547	-	547	547	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iraq	1 835	-	1 835	-	1 835	-	1 835	-	-	-	-	-	-
Kampuchea démocratique	733 377	-	733 377	-	733 377	13 377	80 000	160 000	160 000	160 000	-	160 000	160 000
Liban	718 164	-	718 164	-	718 164	-	78 164	160 000	160 000	160 000	-	160 000	160 000
Libéria	-	-	-	(62 656)	62 656	-	-	-	-	-	-	-	62 656
Malaisie	246	-	246	246	-	-	-	-	246	-	-	-	-
Mauritanie	29 480	-	29 480	29 480	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	19 880	-	19 880	19 880	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niège	516	-	516	-	516	-	-	-	-	-	-	-	-
Oman	1 558	-	1 558	1 558	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Panama	263 996	-	263 996	-	263 996	-	-	74 052	77 381	112 563	-	-	-
Parou	55 838	-	55 838	-	55 838	-	-	-	3 090	52 748	-	-	-
Portugal	1 159	-	1 159	-	1 159	1 159	-	-	-	-	-	-	-
Republique centrafricaine	21 865	-	21 865	-	21 865	21 865	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	74 914	-	74 914	-	74 914	-	-	8 952	22 841	29 281	-	13 840	-
Antigua	3 970	-	3 970	2 490	1 480	-	-	-	239	1 241	-	-	-
Iles Turques et Caïques	9 280	-	9 280	9 280	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	6 041	-	6 041	6 041	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent	65 874	-	65 874	-	65 874	50 390	-	-	-	-	-	-	15 484
Sénégal	255 634	-	255 634	181 758	73 876	-	-	-	-	-	-	-	73 876
Sierra Leone	5 773	-	5 773	-	5 773	-	-	-	-	-	-	-	5 773
Suriname	91 200	-	91 200	-	91 200	-	-	-	-	-	-	-	91 200
Swaziland	128 582	-	128 582	128 582	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	903 576	-	903 576	81 383	822 193	-	-	110 793	231 400	240 000	-	240 000	240 000
Tunisie	342 639	-	342 639	-	342 639	-	22 639	-	-	160 000	-	-	-
Viet Nam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4 817 729</b>	<b>(37 280)</b>	<b>4 780 449</b>	<b>456 750</b>	<b>4 323 719</b>	<b>140 803</b>	<b>196 164</b>	<b>619 296</b>	<b>787 397</b>	<b>1 261 042</b>	<b>1 319 017</b>	<b>1 319 017</b>	<b>1 319 017</b>

(Etat 1)

Tableau 3

## FINUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre de leur participation aux frais (projets) :  
situation au 31 décembre 1979  
(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements				Reçu en 1979		Composition du solde à recevoir				
	Obligations comptabilisées en 1978				Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979	Pour 1980 et des exercices futurs
	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978	Pour des exercices futurs	Total							
Afghanistan	3 377 500	(197 225)	1 090 725	4 271 000	560 386	-	560 386	3 710 614	-	258 389	3 452 225
Agency for International Development des Etats-Unis	-	220 000	-	220 000	220 000	-	220 000	-	-	-	-
Algérie	6 625 458	(3 327 429)	4 995 419	8 294 448	514 698	1 116 782	1 631 480	6 662 968	-	1 180 271	5 482 697
Allemagne, République fédérale d'	4 030	(4 030)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antilles néerlandaises	69 666	47 319	-	116 985	85 836	-	85 836	31 149	308	30 841	-
Arabie Saoudite	6 316 313	72 252	(393 368)	5 995 197	2 585 702	-	2 585 702	3 409 495	272 842	526 352	2 210 301
Argentine	-	302 942	-	302 942	-	-	-	302 942	-	302 942	-
Bahamas	-	17 937	-	17 937	17 937	-	17 937	-	-	-	-
Bahreïn	1 857 116	372 475	592 957	2 822 546	628 438	40 136	668 574	2 153 972	199 162	890 920	1 063 890
Bangladesh	-	-	473 748	473 748	-	-	-	473 748	-	-	473 748
Belgique	532 258	32 810	-	565 068	565 068	-	565 068	-	-	-	-
Benin	104 895	30 500	57 500	192 895	71 750	-	71 750	121 145	-	63 645	57 500
Bermudes	-	-	25 080	25 080	-	-	-	25 080	-	-	25 080
Bolivie	2 496 843	(233 496)	1 424 384	3 687 731	106 609	-	106 609	3 581 122	287 379	1 305 859	1 987 894
Bresil	2 142 385	4 576 384	3 238 872	9 957 641	5 626 644	-	5 626 644	4 330 997	-	1 092 125	3 238 872
Brunel	6 750	29 548	-	36 298	36 298	-	36 298	-	-	-	-
Burundi	2 082 105	(329 582)	370 915	2 123 438	783 279	-	783 279	1 340 159	-	511 439	828 720
Chili	39 932	-	30 000	69 932	39 932	-	39 932	30 000	-	779 500	30 000
Colombie	57 200	722 300	480 500	1 260 000	-	-	-	1 260 000	-	-	480 500
Commission économique pour l'Europe	-	1 456 000	-	1 456 000	1 456 000	-	1 456 000	-	-	-	-
Costa Rica	10 105	-	-	10 105	-	-	-	10 105	10 105	-	-
Côte d'Ivoire	775 198	1 414 021	6 383	2 195 114	1 802 114	-	1 802 114	393 488	49 914	266 261	57 313
Egypte	850 000	(175 000)	175 000	850 000	-	-	-	850 000	-	425 000	425 000
El Salvador	-	19 263	164 826	184 089	-	-	-	184 826	-	20 000	164 826
Emirats arabes unis	2 900 328	(315 635)	744 351	3 329 044	1 385 771	116 629	1 502 400	1 826 644	109 250	677 452	1 039 342
Equateur	669 630	146 375	226 406	1 042 411	9 808	-	9 808	1 032 603	159 627	108 907	364 909
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	584 122	-	-	584 122	584 122	-	584 122	-	-	-	-
Fonds spécial de l'OPEP	9 396 000	2 779 380	3 019 666	15 195 046	5 327 000	-	5 327 000	9 868 046	-	3 911 212	3 956 834
Gabon	-	141 579	-	141 579	74 810	-	74 810	66 769	-	66 769	-
Grèce	59 000	33 400	16 700	109 100	92 400	-	92 400	16 700	-	-	16 700
Guatemala	-	256 971	349 440	606 411	256 971	40 503	297 474	308 987	-	-	308 987
Haïti	500 000	-	-	500 000	-	-	-	500 000	500 000	-	-
Honduras	1 119 196	154 098	109 333	1 382 587	200 000	-	200 000	1 182 587	73 983	571 267	537 337
Inde	1 374 100	-	-	1 374 100	25 000	-	25 000	1 349 100	1 349 100	-	-
Indonésie	245 796	102 890	-	348 686	(2 802)	-	(2 802)	351 488	41 902	309 586	-
Iran	9 577 193	(4 207 340)	(146 998)	5 222 855	(2 055 900)	-	(2 055 900)	7 278 755	919 769	2 408 575	3 950 411

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements			Reçu en 1979		Composition du solde à recevoir				
	Obligations comptabilisées en 1978			Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979	Pour 1980 et des exercices futurs
	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978	Pour des exercices futurs							
Iraq	667 196	33 761	-	33 761	-	33 761	667 196	300 903	366 293	-
Israël	80 000	-	-	80 000	-	80 000	50 000	50 000	-	-
Italie	118 343	121 244	-	239 587	-	116 130	123 457	123 457	-	-
Jamahirya arabe libyenne	1 929 369	(97 560)	-	1 831 809	-	200 951	1 630 858	352 988	709 251	568 619
Jordanie	443 290	-	-	443 290	-	328 898	114 392	20	372	114 000
Kenya	-	261 938	190 046	451 984	20 235	20 235	431 749	-	241 703	190 046
Koweït	103 657	2 575 592	876 090	3 555 339	1 279 897	1 279 897	2 275 442	13 126	1 366 226	878 090
Lesotho	-	-	169 609	169 609	-	-	169 609	-	-	169 609
Liban	85 500	(85 500)	244 459	244 459	-	-	244 459	-	-	244 459
Madagascar	43 413	(2 653)	37 248	12 877	-	-	24 371	-	16 403	7 968
Maroc	89 680	142 700	222 300	454 680	46 617	46 617	408 063	-	185 763	222 300
Mexique	137 010	(95 622)	66 834	108 222	38 251	38 251	69 971	1 474	2 265	66 234
Mozambique	-	-	122 682	122 682	-	-	122 682	-	-	122 682
Népal	12 312	(12 312)	-	129 430	-	-	-	-	-	-
Niger	129 430	-	-	129 430	-	-	-	-	-	-
Nigeria	419 396	3 612 867	-	4 032 263	3 919 763	3 919 763	112 500	-	112 500	46 971
Oman	221 273	285 164	(74 697)	432 340	4 530	4 530	427 810	2 815	378 024	-
Ouganda	233 334	166 666	-	400 000	287 500	287 500	112 500	-	112 500	-
Panama	114 000	11 400	280 800	405 200	125 400	125 400	280 800	-	-	280 800
Papouanie-Nouvelle-Guinée	-	18 655	29 283	47 938	-	-	47 938	-	18 655	29 283
Paraguay	348 037	(178 852)	889 300	1 058 505	162 622	162 622	758 776	-	-	758 776
Pays-Bas	479 940	483 827	113 665	1 997 432	1 692 247	1 692 247	191 520	-	-	191 520
Pérou	88 653	-	(50 000)	38 653	-	-	38 653	-	-	-
Portugal	254 446	(2 250)	2 249	254 445	179 834	179 834	74 591	-	66	74 525
Qatar	4 161	(4 161)	252 966	252 966	-	-	252 966	-	-	252 966
République de Corée	7 000	-	-	7 000	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	3 912 447	(1 076 461)	1 169 615	4 005 601	1 024 747	1 024 747	2 681 605	170 732	273 353	2 237 500
République-Unie du Cameroun	-	1 830 250	4 810 050	6 640 300	1 830 250	1 830 250	4 201 276	-	-	4 201 276
Rwanda	-	51 878	-	51 878	51 878	51 878	-	-	-	-
Singapour	1 861	-	-	1 861	-	-	1 861	1 861	-	-
Soudan	1 326 398	(706 338)	-	620 060	285 461	285 461	334 599	84 024	250 575	13 680
Sri Lanka	-	6 840	13 680	20 520	-	-	20 520	-	6 840	-
Suisse	-	619 679	321	620 000	619 679	619 679	-	-	-	-
Tchécoslovaquie	-	69 700	150 300	220 000	69 700	69 700	150 300	-	-	150 300
Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique	153 364	(99 364)	41 065	95 065	94 000	94 000	6 840	-	-	6 840
Togo	140 660	(35 765)	-	104 895	71 750	71 750	33 145	-	33 145	-
Trinité-et-Tobago	-	1 586 669	-	1 586 669	1 586 669	1 586 669	-	-	-	-
Tunisie	-	72 649	-	72 649	72 649	72 649	-	-	-	-
Turquie	6 487 871	(996 976)	2 817 062	8 307 957	2 294 520	2 294 520	5 804 462	41 746	546 302	5 216 414
Uruguay	6 949	207 301	498 760	713 010	189 250	189 250	523 760	-	25 000	498 760
Venezuela	1 905 079	390 211	922 989	3 218 279	1 417 969	1 417 969	1 800 310	21 139	730 290	1 048 881
West African Development Bank	193 434	(193 434)	186 524	186 524	-	-	86 524	-	-	86 524
Yémen	11 713 317	(2 212 951)	3 713 320	13 213 686	(101 952)	(101 952)	13 315 638	103 969	2 357 686	10 853 983
Total	85 623 939	11 731 763	34 759 199	132 134 901	39 093 993	39 093 993	90 224 582	5 263 148	24 277 682	60 683 732



Pays ou région	Obligations des gouvernements				Reçu en 1979		Composition du solde à recevoir				
	Obligations ajustées et comptabilisées en 1978				Total	Pour des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1980 et des exercices futurs
	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total							
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 355	(1 355)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antigua	18 310	(4 805)	-	13 505	-	-	-	13 505	-	-	-
Iles Turques et Caïques	8 988	-	-	8 988	4 949	-	4 949	4 039	4 032	-	-
Montserrat	3 388	-	-	3 388	-	-	-	3 388	3 392	-	-
Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla	54 539	(21 047)	-	13 492	-	-	-	13 492	13 492	-	-
Saint-Vincent	14 013	-	-	14 013	-	-	-	14 013	14 013	-	-
Rwanda	39 000	99 098	-	138 098	-	-	-	138 098	138 098	138 098	-
Samoa	212	168	-	400	400	-	400	-	-	-	-
Sénégal	464 027	(145 367)	-	318 660	165 530	-	165 530	153 130	24 291	128 839	-
Singapour	2 000	-	-	2 000	2 000	-	2 000	-	-	-	-
Somalie	175 169	985 782	2 121 989	2 880 940	231 098	-	231 098	2 649 842	-	527 853	2 121 989
Soudan	89 686	(89 686)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sri Lanka	6 405	136 898	162 885	306 188	-	-	-	306 188	-	125 692	162 895
Suriname	15 906	(15 906)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique	-	5 000	5 000	10 000	5 000	-	5 000	5 000	-	-	5 000
Thaïlande	8 940	19 216	35 692	63 848	28 156	-	43 156	20 692	20 692	-	20 692
Togo	-	289 935	112 707	402 642	70 422	-	70 422	332 220	-	146 342	112 707
Trinité-et-Tobago	111 833	(112 308)	-	(475)	(475)	-	(475)	-	-	-	-
Tunisie	101	(28 210)	-	(28 109)	(28 109)	-	(28 109)	-	-	-	-
Turquie	718 771	(63 268)	-	416 090	79 090	-	79 090	337 000	10 760	52 893	273 347
Turquie	22 388	866	1 036	24 290	21 181	-	21 181	3 109	-	2 073	1 036
Uruguay	123 364	(123 360)	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-
Venezuela	-	62 100	558 900	621 000	-	-	-	621 000	-	62 100	558 900
Yugoslavie	-	80 488	80 488	160 976	-	-	-	160 976	-	80 488	80 488
Zaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	20 290 462	3 376 920	5 657 943	29 325 325	3 143 601	248 213	3 391 814	25 933 511	1 729 004	11 775 895	12 428 612

(Etat I)

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé  
le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
27 369 005	Revenu des placements		47 451 201
93 113	Intérêts des prêts au logement		87 665
2 656 301	Recettes accessoires inscrites aux comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution		1 737 887
	Recettes diverses (montant net)		
	Produit de la vente de matériel usagé	60 274	
	Economies accessoires réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	1 165	
	Frais de banque	(80 604)	
<u>2 416 216</u>	Autres recettes	<u>129 975</u>	<u>110 810</u>
32 534 635			49 387 563
<u>17 021 264</u>	Gains au change et réévaluation de devises (montant net)		<u>13 058 191</u>
<u>49 555 899</u>	Total	(Etat I)	<u>62 445 754</u>

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Dépenses de 1979 par organisation  
(En dollars des Etats-Unis)

## Chiffre indicatif de planification (CIP)

Organisation	Projets de pays		Projets régionaux		Projets inter-régionaux		Projets mondiaux		CIP Total	Réserve du programme	Services industriels et spéciaux	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Participation aux frais	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Total partiel	Dépenses d'appui aux programmes a/	Total général
ONU	55 559 932	2 683 991	402 496	-	98 846 419	242 255	-	1 331 211	4 682 373	66 016 113	706 107	-	-	9 101 334	75 118 327		
CEA	-	4 317 818	-	-	4 317 818	-	-	44 466	-	-	-	-	-	4 362 284	609 643	4 971 927	
CEE	225	76 862	-	-	77 087	-	-	-	-	-	-	-	-	77 087	147 752	147 977	
CEAO	-	299 502	-	-	299 502	-	-	-	-	-	-	-	-	299 502	41 930	341 432	
CEPAL	-	1 562 687	-	-	1 562 687	-	-	-	-	-	-	-	-	1 562 687	218 776	1 781 463	
CESAP	-	3 570 970	-	-	3 570 970	-	-	-	-	-	-	-	-	3 570 970	553 150	4 124 120	
ORUDI	41 392 181	436 464	-	-	41 828 645	178 198	-	307 064	4 416 246	173 149	51 621 163	-	-	7 202 573	58 023 736		
CRUCED	4 637 597	6 532 817	1 600 070	-	12 770 484	-	-	2 568	4 32 590	2 930	13 208 572	-	-	1 849 200	15 057 772		
Centre des Nations Unies pour les établissements humains	10 614 714	214 304	49 204	-	10 878 222	56 697	-	132	1 363 529	8 713	12 307 295	-	-	1 721 301	14 029 596		
OIT	37 437 761	3 930 669	404 227	-	41 772 657	196 698	-	908 893	3 153 577	105 806	46 131 631	-	-	8 134 081	54 265 712		
FAO	107 305 887	10 585 888	2 674 260	10 878	120 576 913	578 073	-	1 933 176	8 451 263	2 210 997	133 750 422	-	-	18 207 050	151 957 472		
UNESCO	35 943 138	5 223 378	-	-	41 166 516	937 377	-	225 494	3 463 363	75 573	45 868 323	-	-	6 404 483	52 272 806		
OACI	22 866 319	4 377 218	2 226	-	27 245 763	-	-	168 757	2 109 553	100 523	29 624 556	-	-	4 136 715	33 761 311		
OMS	12 599 041	1 556 117	397 725	520 590	15 073 473	3 453	-	-	1 151 564	33 790	16 262 240	-	-	2 264 107	18 526 347		
Banque mondiale	19 008 180	1 840 803	92 778	1 688 543	22 630 304	-	-	847 343	3 010 347	204 356	26 692 350	-	-	2 662 641	29 354 991		
UPU	1 045 674	1 092 232	-	-	2 137 906	-	-	-	-	-	2 137 906	-	-	500 000	2 637 906		
UIT	15 177 351	2 947 237	200 071	-	18 324 659	-	-	287 535	1 879 602	12 541	20 504 337	-	-	2 870 296	23 374 953		
OMK	6 042 437	1 431 255	141 005	-	7 614 697	-	-	-	1 148 285	(6 931)	8 796 659	-	-	1 897 757	10 694 456		
OMCI	1 236 493	1 161 303	140 007	-	2 537 803	-	-	24 012	10 000	-	2 571 815	-	-	449 100	3 020 915		
OMPI	-	216 639	-	-	216 639	-	-	-	-	-	216 639	-	-	50 900	267 539		
AIEA	5 445 438	58 379	-	-	5 503 817	-	-	-	490 399	71 500	6 065 716	-	-	949 400	7 015 116		
OMT	186 025	39 358	-	-	225 383	-	-	36 642	105 894	-	367 919	-	-	51 509	419 428		
FADES	301 445	-	-	-	301 445	-	-	-	-	-	301 445	-	-	42 202	343 647		
Basd	1 095 744	-	-	-	1 096 744	-	-	437 487	-	-	1 534 231	-	-	214 792	1 749 023		
BID	(61 893)	341 245	-	-	279 352	-	-	-	30 000	-	309 352	-	-	29 108	338 460		
Gouvernements	2 466 640	2 401 450	152 617	-	5 020 707	-	-	253 433	1 893 053	-	7 167 233	-	-	263 566 1/	7 430 799		
PNUD	23 392 549	5 070 219	686 540	7 709 671	36 858 979	324 956	-	2 566 432	5 088 860	435 408	45 674 635	-	-	2 683 981 2/	48 358 616		
Total	403 693 878	62 288 805	6 943 226	9 925 912	482 791 821 3/	2 517 707 4/	4 661 631 5/	9 776 653 6/	43 186 002 7/	4 666 797 8/	947 500 611 9/	-	-	73 212 720 0/	620 613 332		

a/ Se décomposant comme suit : 4 826 296 - financés au moyen des contributions au titre de la participation aux frais.

69 362 - financés au moyen des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.

68 317 062 - Imputés sur la masse commune des ressources du PNUD.

73 212 720

b/ Montant versé pour les dépenses d'appui aux programmes aux organisations qui participent, en qualité d'agents de coopération, aux projets exécutés par les gouvernements.

c/ Comme l'indique l'état VI.

d/ Comme l'indique l'état I.



Tableau 7

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes : Crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Crédits ouverts	Réglés par décaissement	Engagements		Solde inutilisé
			Non réglés au 31 décembre 1979	Total	
Organes directeurs	1 068 500	1 035 756	37 524	1 073 280	(4 780)
Direction exécutive et administration	1 202 500	1 123 520	36 266	1 159 786	42 714
Gestion des programmes et services d'appui aux programmes	42 902 100	42 402 287	1 275 216	43 677 503	(775 403)
Services d'appui par secteur	6 482 400	5 813 461	108 996	5 922 457	559 943
Services administratifs et services communs	41 393 466	41 972 689	1 671 623	43 644 312	(2 250 846)
Volontaires des Nations Unies	1 459 600	1 614 754	25 909	1 640 663	(181 063)
Fonds d'équipement des Nations Unies	718 400	566 537	34 008	600 545	117 855
<u>Montant brut des crédits ouverts et dépenses engagées</u>	<u>95 226 966</u>	<u>94 529 004</u>	<u>3 189 542</u>	<u>97 718 546</u>	<u>(2 491 580)</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions en espèces du pays hôte	10 396 800	10 345 571	-	10 345 571	51 229
Contributions du personnel	9 923 505	10 084 990	-	10 084 990	(161 485)
Remboursement effectué par la FAO	456 000	450 429	-	450 429	5 571
Remboursement effectué par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	399 900	190 750	-	190 750	209 150
Vente de matériel	399 900	511 396	-	511 396	(111 496)
Autres recettes	-	51 518	-	51 518	(51 518)
<u>Montant total des recettes</u>	<u>21 576 105</u>	<u>21 634 654</u>	<u>-</u>	<u>21 634 654</u>	<u>(58 549)</u>
<u>Montants nets des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>73 650 861</u>	<u>72 894 350</u>	<u>3 189 542</u>	<u>76 083 892</u>	<u>(2 433 031)</u>

(Etat I)

Tableau 8

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Budget des services d'administration du Bureau de l'exécution  
des projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

Première partie : Opérations financées au moyen des CIP du PNUD

<u>Chapitre du budget</u>	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Engagements</u>			<u>Solde inutilisé</u>
		<u>Réglés par décaissements</u>	<u>Non réglés au 31/12/1979</u>	<u>Total</u>	
<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées</u>	<u>2 052 500</u>	<u>1 977 070</u>	<u>89 154</u>	<u>2 066 224</u>	<u>(13 724)</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	299 500	261 804	-	261 804	37 696
Crédits provenant des fonds d'affectation spéciale	-	41 192	-	41 192	(41 192)
Autres recettes	-	10 544	-	10 544	(10 544)
<u>Montant total des recettes</u>	<u>299 500</u>	<u>313 540</u>	<u>-</u>	<u>313 540</u>	<u>(14 040)</u>
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>1 753 000</u>	<u>1 663 530</u>	<u>89 154</u>	<u>1 752 684</u>	<u>316</u>

Deuxième partie : Opérations financées par le Fonds  
d'équipement des Nations Unies

<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>184 500</u>	<u>160 128</u>	<u>-</u>	<u>160 128</u>	<u>24 372</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	15 100	17 087	-	17 087	(1 987)
Crédits provenant du Fonds d'équipement des Nations Unies	169 400	143 041	-	143 041 a/	26 359
<u>Montant total des recettes</u>	<u>184 500</u>	<u>160 128</u>	<u>-</u>	<u>160 128</u>	<u>24 372</u>
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Troisième partie : Opérations financées par le Bureau  
des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne

<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>922 500</u>	<u>804 097</u>	<u>26 990</u>	<u>831 087</u>	<u>91 413</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	115 700	120 393	-	120 393	(4 693)
Crédits fournis par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS)	806 800	683 704	26 990	710 694 b/	96 106
<u>Montant total des recettes</u>	<u>922 500</u>	<u>804 097</u>	<u>26 990</u>	<u>831 087</u>	<u>91 413</u>
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

a/ Comme l'indique la note 14 a).

b/ Comme l'indique la note 15 a).

Tableau 9

COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Budget des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD  
au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Chapitre du budget</u>	<u>Crédits</u> <u>ouverts</u>	<u>Engagements</u>		<u>Total</u>	<u>Solde inutilisé</u>
		<u>Réglés par</u> <u>décaissement</u>	<u>Non réglés</u> <u>au 31/12/1979</u>		
Bureau des activités spéciales	285 100	267 384	-	267 384	17 716
Services d'achats inter- organisations	380 500	340 290	46 569	386 859	(6 359)
Services administratifs et services communs	287 700	262 969	-	262 969	24 731
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses	<u>953 300</u>	<u>870 643</u>	<u>46 569</u>	<u>917 212</u>	<u>36 088</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel					
Bureau des activités spéciales	48 900	58 036	-	58 036	(9 136)
Services d'achats inter- organisations	40 500	39 225	-	39 225	1 275
Services administratifs et services communs	56 700	46 272	.	46 272	10 428
<u>Montant total des recettes</u>	<u>146 100</u>	<u>143 533</u>	<u>-</u>	<u>143 533</u>	<u>2 567</u>
<u>Montant net des crédits</u> <u>ouverts et des dépenses</u>	<u>807 200</u>	<u>727 110</u>	<u>46 569</u>	<u>773 679</u>	<u>33 521</u>

(Etat VI)

Tableau 10

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

## Placements au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>	<u>Type de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u> <u>au 31 décembre 1979</u>	<u>1979</u>
	<b>Comptes courants porteurs d'intérêt</b>			
-		Schilling autrichien	7,5	221 480
-		Franc belge	a/	223 075
102 019		Dollar canadien	a/	21 166
3 569 032		Couronne danoise	10,0	1 202 137
-		Deutsche Mark	a/	775 519
750 542		Florin néerlandais	4,25	564 530
2 189 911		Markka finlandais	5,0	1 008 048
138 353		Franc français	a/	59 939
-		Lire italienne	a/	144 855
1 546 699		Livre sterling	15,75	752 123
188 452		Couronne suédoise	6,5	42 496
<u>11 421 068</u>		Franc suisse	0,5	<u>821 697</u>
<u>19 906 076</u>				<u>5 837 065</u>
	<b>Comptes à vue</b>			
3 350 000		Dollar des Etats-Unis	13,5	15 100 000
1 098 333		Franc belge	8,5	3 736 842
2 777 778		Dollar canadien	12,5	1 923 077
3 125 000		Deutsche Mark	8,0	2 241 379
-		Florin néerlandais	10,5	1 365 979
5 000 000		Franc français	12,0	2 439 024
21 624 266		Livre sterling	15,5	4 385 965
<u>1 602 376</u>		Couronne suédoise	12,0	<u>8 614 881</u>
<u>38 577 753</u>				<u>39 807 147</u>
	<b>Comptes de dépôt à court terme</b>			
1 336 548		Yen japonais	2,25	3 385 579
	<b>Comptes d'épargne</b>			
1 632 148		Dollar des Etats-Unis	5,0	11 570 476
<u>135 154</u>		Couronne islandaise	16,0	<u>104 701</u>
<u>1 767 302</u>				<u>11 675 177</u>
	<b>Comptes de dépôts à terme</b>			
		Dollar des Etats-Unis	14,75	4 000 000
		Dollar des Etats-Unis	14,1875	4 000 000
		Dollar des Etats-Unis	11,0	21 000 000
		Dollar des Etats-Unis	10,95	20 000 000
		Dollar des Etats-Unis	14,8125	5 000 000
		Dollar des Etats-Unis	12,1875	5 000 000
		Dollar des Etats-Unis	14,125	5 000 000
		Dollar des Etats-Unis	12,05	10 000 000
		Dollar des Etats-Unis	15,75	220 000
		Dollar des Etats-Unis	15,6875	5 000 000
		Dollar des Etats-Unis	14,6875	4 316 200
		Dollar des Etats-Unis	11,125	5 000 000
		Dollar des Etats-Unis	14,0	13 300 000

Tableau 10 (suite)

1978	Type	Monnaie	Taux d'intérêt au 31 décembre 1979		1979
	Comptes de dépôts à terme (suite)				
		Dollar des Etats-Unis	12,0625	8 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	14,8	4 500 000	
201 342 500		Dollar des Etats-Unis	12,625	<u>973 264</u>	115 309 464
		Dollar australien	9,296	318 566	
1 534 091		Dollar australien	9,75	<u>888 889</u>	1 207 455
		Schilling autrichien	7,5		947 406
1 071 429					
16 033 333		Franc belge	12,0		4 912 281
		Dollar canadien	12,0	3 418 804	
		Dollar canadien	13,85	7 820 513	
		Dollar canadien	11,75	854 701	
6 837 607		Dollar canadien	11,25	<u>4 273 504</u>	16 367 522
		Florin néerlandais	14,5	1 546 392	
		Florin néerlandais	14,0	1 546 392	
		Florin néerlandais	13,625	1 546 392	
		Florin néerlandais	13,0	1 546 392	
		Florin néerlandais	12,5	1 546 392	
		Florin néerlandais	12,0	1 546 392	
-		Florin néerlandais	11,75	<u>721 648</u>	10 000 000
		Deutsche Mark	9,0	25 574 713	
		Deutsche Mark	7,0	15 229 885	
15 625 000		Deutsche Mark	7,50	<u>5 640 805</u>	46 445 403
		Franc français	13,125	3 170 732	
		Franc français	12,875	2 439 024	
2 272 727		Franc français	13,25	<u>2 439 024</u>	8 048 780
		Yen japonais	6,10	2 000 000	
8 869 387		Yen japonais	8,15	<u>376 000</u>	2 376 000
		Dollar néo-zélandais	13,0	147 059	
		Dollar néo-zélandais	15,25	612 745	
2 434 554		Dollar néo-zélandais	14,75	<u>686 274</u>	1 446 078
		Roupie pakistanaise		-	-
		Livre sterling	16,625	15 131 580	
		Livre sterling	16,6875	5 043 860	
		Livre sterling	16,375	5 043 860	
		Livre sterling	16,125	5 043 860	
		Livre sterling	15,875	5 043 860	
		Livre sterling	15,625	5 043 860	
		Livre sterling	15,25	43 860	
31 311 155		Livre sterling	15,0	<u>43 860</u>	40 438 600
		Couronne suédoise	10,0		7 500 000
5 656 109					
-		Franc suisse	6,0625		5 718 750
293 391 932					260 717 739
354 979 611	Montant total des placements				321 422 707
			(Etat II)		

a/ Taux d'intérêt variable.

Tableau 11

COMPTES DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Placements de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>	<u>Type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt au</u> <u>31 décembre 1979</u>		<u>1979</u>
	<b>Comptes à vue</b>				
6 490 385		Florin néerlandais	-		-
<u>5 000 000</u>		Franc suisse	-		-
11 490 385					-
	<b>Comptes de dépôts à terme</b>				
		Dollar des Etats-Unis	11,5	700 000	
		Dollar des Etats-Unis	11,8438	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	12,25	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	11,4375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	11,3725	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	11,5	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	10,4	5 000 000	
42 200 000		Dollar des Etats-Unis	10,5	<u>5 000 000</u>	55 700 000
-		Dollar canadien	13,85		
		Deutsche Mark	9,0	6 609 195	
15 625 000		Deutsche Mark	8,875	<u>15 517 241</u>	22 126 436
		Florin néerlandais	11,75	824 744	
		Florin néerlandais	11,5	1 546 392	
		Florin néerlandais	9,25	4 123 711	
5 769 231		Florin néerlandais	9,0	<u>5 154 639</u>	11 649 486
		Yen japonais	8,15	1 624 000	
10 673 760		Yen japonais	6,0	<u>900 000</u>	2 524 000
		Livre sterling	15,25	5 000 000	
-		Livre sterling	15,0	<u>5 000 000</u>	10 000 000
-		Franc suisse	6,625		218 750
<u>74 267 991</u>					<u>107 218 672</u>
	<b>Participation à des prêts de la Banque mondiale</b>				
		Dollar des Etats-Unis	7,75	3 500 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,35	4 300 000	
7 800 000		Dollar des Etats-Unis	9,85	6 500 000	
		Dollar des Etats-Unis	9,4	5 000 000	19 300 000
		Deutsche Mark	6,0	5 402 299	
-		Deutsche Mark	7,125	<u>2 471 264</u>	7 873 563
		Florin néerlandais	7,9	773 195	
-		Florin néerlandais	7,125	<u>2 577 320</u>	3 350 515
		Yen japonais	6,0	5 076 000	
6 441 624		Yen japonais	6,25	<u>2 400 000</u>	7 476 000
-		Franc suisse	4,5		4 781 250
<u>14 241 624</u>					<u>42 781 328</u>
<u>100 000 000</u>	<b>Montant total des placements</b>		(Etat III)		<u>150 000 000</u>

Tableau 12

COMpte DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction  
au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

A. PRETS AU LOGEMENT

<u>Emprunteur</u>	<u>Période de remboursement du prêt a/</u>	<u>Solde au 31/12/1978</u>	<u>Prêts accordés en 1979</u>	<u>Montant dû en 1979</u>	<u>Montant reçu en 1979</u>	<u>Solde au 31/12/1979</u>
Gouvernement tanzanien	1975-84	160 264	-	24 448	24 448	135 816
Gouvernement du Botswana	1975-89	481 784	-	38 034	38 700 b/	443 084
Gouvernement malawien						
- Phase I	1975-90	202 723	-	14 596	14 596	188 127
- Phase II	1976-91	156 106	-	10 151	10 151	145 955
- Phase III	1980-95	-	55 440	-	-	55 440
Communauté de l'Afrique de l'Est	1976-90	390 279	-	25 821 c/	-	390 279
Gouvernement du Lesotho	1976-90	505 500	-	34 559	34 559	470 941
Gouvernement rwandais	1976-90	142 687	-	9 755	9 755	132 932
Gouvernement swazi	1976-90	381 478	-	26 080	26 080	355 398
Gouvernement burundais	1976-91	270 095	-	17 562	17 562	252 533
Gouvernement béninois	1978-93	436 946	-	22 988	34 187	402 759
		<u>3 127 862</u>	<u>55 440</u>	<u>223 994</u>	<u>210 038</u>	<u>2 973 264</u>

B. PLACEMENTS

<u>Type de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
Compte de dépôts à terme	Dollar des Etats-Unis	11,5	4 300 000
	Dollar des Etats-Unis	14,625	13 700 000
	Dollar des Etats-Unis	12,625	4 026 736
			<u>22 026 736</u>
		<b>Total</b>	<u>25 000 000</u>

a/ L'intérêt est de 3,5 p. 100 par an sur le solde non remboursé pour tous les prêts à l'exception du prêt intéressant la phase III du projet du Malawi, pour laquelle le taux d'intérêt s'élève à 5 p. 100.

b/ Le premier versement de 18 852 dollars pour 1979, payable au 1er janvier 1979, a été reçu le 28 décembre 1978 et le troisième versement de 19 518 dollars, payable au 1er janvier 1980, a été effectué le 31 décembre 1979.

c/ En outre, un montant de 24 940 dollars est dû pour 1978. La Communauté de l'Afrique de l'Est a été dissoute en 1978 et on attend la décision d'un arbitre sur le montant total du solde dû.

Tableau 13

FNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme de formation d'administrateurs adjoints

Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Sources de financement</u>	<u>Solde au 31/12/1978</u>	<u>Recettes</u>	<u>Total</u>	<u>Décaissements</u>	<u>Solde au 31/12/1979</u>
<b>1. Gouvernements</b>					
Allemagne, République fédérale d'	571 812	388 710	960 522	700 004	260 518
Autriche	(55 879)	55 879	-	38 863	(38 863)
Belgique	308 390	26 286	334 676	720 101	(385 425)
Canada	30 794	107 966	138 760	129 002	9 558
Danemark	318 175	123 008	441 183	314 061	127 122
Finlande	42 019	94 809	136 828	75 439	61 389
France	34 809	36 524	71 333	52 719	18 614
Iran	58 687	-	58 687	-	58 687
Italie	216 485	60 000	276 485	78 577	197 908
Japon	127 758	258 653	386 411	251 348	135 063
Norvège	112 556	244 519	357 075	199 311	157 764
Pays-Bas	467 001	660 190	1 127 191	1 363 246	(236 055)
Suède	174 490	193 690	368 180	284 673	83 507
Suisse	59 062	352 926	411 988	197 191	214 797
<b>2. Divers</b>					
Association de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour les Nations Unies	(1 526)	-	(1 526)	-	(1 526)
	<u>2 464 633</u>	<u>2 603 160</u>	<u>5 067 793</u>	<u>4 404 535</u>	<u>663 258</u>

(Etat II)



Tableau 14

COMPTES DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés

Etat des fonds au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
17 320 570	Solde au 1er janvier	.	<u>19 988 887</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice		
8 027 036	Contributions spéciales versées par les gouvernements	(tableau 1)	11 481 799
(5 358 719)	Dépenses relatives aux programmes	(tableau 6)	(9 776 653)
<u>2 668 317</u>	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>1 705 146</u>
<u>19 988 887</u>	Solde au 31 décembre	(Ann. II)	<u>21 694 033</u>

Tableau 15

COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Etat du compte des contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
<u>32 817 236</u>	Solde au 1er janvier		<u>42 774 595</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice		
44 391 340	Contributions reçues au titre de la participation aux frais	(tableau 3)	41 910 319
(201)	<u>A déduire</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues		-
<u>44 391 139</u>			<u>41 910 319</u>
(30 492 124)	Dépenses relatives aux programmes	(tableau 6)	(43 186 002)
(3 941 656)	Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(tableau 6)	(4 826 296)
<u>(34 433 780)</u>			<u>(48 012 298)</u>
9 957 359	Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)		(6 101 979)
<u>42 774 595</u>	Solde au 31 décembre	(Etat II)	<u>36 672 616</u>

Tableau 16

COMPTÉ DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

État du compte des contributions de contrepartie en espèces versées  
par les gouvernements au 31 décembre 1979

(En dollars des États-Unis)

<u>1978</u>			<u>1979</u>
<u>4 679 563</u>	Solde au 1er janvier		<u>4 813 486</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice		
<u>6 560 049</u>	Contributions de contrepartie reçues en espèces	(tableau 4)	<u>3 391 814</u>
(6 354 393)	Dépenses relatives aux programmes	(tableau 6)	(4 666 797)
<u>(71 733)</u>	Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations parti- cipantes et chargées de l'exécution	(tableau 6)	<u>(69 362)</u>
<u>(6 426 126)</u>			<u>(4 736 159)</u>
<u>133 923</u>	Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)		<u>1 344 345</u>
<u>4 813 486</u>	Solde au 31 décembre	(État II)	<u>3 469 141</u>

Tableau 17

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Etat des contributions annoncées au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1980	Total	Contributions reçues en 1979	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980
<b>Fonds d'équipement des Nations Unies</b>								
Algérie	26 620	-	29 280	55 900	26 620	29 280	-	29 280
Argentine	700	36 000	-	36 700	36 000	700	700	-
Bangladesh	2 622	10	2 989	5 621	5 163	458	-	458
Bhoutan	-	1 000	2 000	3 000	3 000	-	-	-
Birmanie	5 000	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Botswana	3 575	-	-	3 575	3 575	-	-	-
Cap-Vert	-	1 000	-	1 000	1 000	-	-	-
Chine	121 212	3 788	132 450	257 450	125 000	132 450	-	132 450
Chypre	-	350	-	350	350	-	-	-
Côte d'Ivoire	17 046	1 247	-	18 293	-	18 293	18 293	-
Cuba	26 954	747	-	27 701	27 701	-	-	-
Danemark	2 819 549	10 640	-	2 830 189	2 830 189	-	-	-
Egypte	24 846	-	24 846	49 692	24 846	24 846	-	24 846
Etats-Unis d'Amérique	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
Finlande	123 457	3 125	186 667	313 249	126 582	186 667	-	186 667
Grèce	3 000	-	5 000	8 000	3 000	5 000	-	5 000
Inde	500 000	-	-	500 000	500 000	-	-	-
Iran	15 000	-	-	15 000	-	15 000	15 000	-
Iraq	47 118	13 511	13 559	74 188	13 511	60 677	47 118	13 559
Jamaïque	3 000	-	3 000	6 000	3 000	3 000	-	3 000
Kampuchea démocratique	1 234	-	-	1 234	-	1 234	1 234	-
Lesotho	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Libéria	-	10 000	10 000	20 000	10 000	10 000	-	10 000
Malawi	7 500	-	7 500	15 000	7 500	7 500	-	7 500
Maldives	500	-	500	1 000	500	500	-	500
Maroc	12 500	487	12 987	25 974	-	25 974	12 987	12 987
Maurice	-	2 047	-	2 047	1 900	147	-	147
Niger	75 000	5 488	-	80 488	-	80 488	80 488	-
Nigéria	16 000	556	-	16 556	10 000	6 556	6 556	-
Norvège a/	2 929 688	70 312	3 219 316	6 219 316	3 000 000	3 219 316	-	3 219 316
Pakistan	96 162	-	96 162	192 324	96 162	96 162	-	96 162
Pays-Bas	8 413 462	274 023	9 536 082	18 223 567	8 687 485	9 536 082	-	9 536 082
Philippines	20 000	-	-	20 000	-	20 000	20 000	-
Qatar	15 000	-	-	15 000	-	15 000	15 000	-
République démocratique populaire lao	3 000	1 000	1 000	5 000	1 000	4 000	3 000	1 000
République-Unie de Tanzanie	1 989	(182)	1 807	3 614	1 807	1 807	-	1 807
République-Unie du Cameroun	69 893	5 113	1 288	76 294	-	76 294	75 006	1 288
Sénégal	60 820	-	60 820	121 640	-	121 640	60 820	60 820
Sri Lanka	213	-	-	213	213	-	-	-
Soudan	10 000	-	5 000	15 000	-	15 000	10 000	5 000
Suède a/	5 656 109	198 692	7 142 857	12 997 658	5 854 801	7 142 857	-	7 142 857
Suisse	-	-	1 875 000	1 875 000	1 875 000	-	-	-
Tchad	5 318	-	-	5 318	-	5 318	5 318	-
Tunisie	1 573	-	4 063	5 636	1 573	4 063	-	4 063
Turquie	306 306	-	153 153	459 459	306 306	153 153	-	153 153
Yémen	2 000	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	2 000
Yémen démocratique	1 323	-	-	1 323	1 323	-	-	-
Yougoslavie	300 000	-	300 000	600 000	300 000	300 000	-	300 000
<b>Total partiel</b>	<b>25 745 289</b>	<b>638 954</b>	<b>22 830 326</b>	<b>49 214 569<sup>a/</sup></b>	<b>23 887 107</b>	<b>25 327 462</b>	<b>4 376 667</b>	<b>20 950 795<sup>a/</sup></b>

(Etat VIII)

a/ En outre, les pays ci-après ont annoncé des contributions pour les années à venir (en dollars des Etats-Unis) :

Pays	1981	1982	Total
Norvège	3 420 523	-	3 420 523
Suède	7 142 857	7 142 857	14 285 714
<b>Total</b>	<b>10 563 380</b>	<b>7 142 857</b>	<b>17 706 237</b>

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1980	Total	Contributions reçues en 1979	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980
<u>Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploitation des ressources naturelles</u>								
Etats-Unis d'Amérique	3 500 000	-	-	3 500 000	-	3 500 000	3 500 000	-
Indonésie	-	10 000	-	10 000	10 000	-	-	-
Iraq	10 000	-	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Italie	-	-	1 234 568	1 234 568	-	1 234 568	-	1 234 568
Japon	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
Panama	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Total partiel	<u>3 510 000</u>	<u>3 010 000</u>	<u>1 235 568</u>	<u>7 755 568</u>	<u>3 010 000</u>	<u>4 745 568</u>	<u>3 510 000</u>	<u>1 235 568</u>
(Etat IX)								
<u>Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne</u>								
Irlande	-	20 009	-	20 009	20 009	-	-	-
Pays-Bas	-	7 970 000	-	7 970 000	7 970 000	-	-	-
Total partiel	<u>-</u>	<u>7 990 009</u>	<u>-</u>	<u>7 990 009</u>	<u>7 990 009</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(Etat X)								
<u>Fonds bénévole spécial pour le programme des Volontaires des Nations Unies</u>								
Allemagne, République fédérale d'	-	190 217	-	190 217	190 217	-	-	-
Autriche	6 500	-	7 150	13 650	6 500	7 150	-	7 150
Belgique	266 667	14 035	280 702	561 404	-	561 404	280 702	280 702
Botswana	242	242	-	484	484	-	-	-
Canada	-	129 310	-	129 310	129 310	-	-	-
Danemark	16 917	(3)	-	16 914	16 914	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	500 000	-	500 000	500 000	-	-	-
Inde	-	10 225	5 000	15 225	10 225	5 000	-	5 000
Indonésie	-	1 000	-	1 000	1 000	-	-	-
Iran	-	60	-	60	60	-	-	-
Lesotho	-	-	200	200	-	200	-	200
Libéria	-	1 600	1 600	3 200	-	3 200	1 600	1 600
Maroc	5 000	5 000	5 000	15 000	10 000	5 000	-	5 000
Pays-Bas	200 000	-	200 000	400 000	300 000	100 000	-	100 000
Suisse	158 960	(20 013)	-	138 947	138 947	-	-	-
Thaïlande	-	1 500	-	1 500	1 500	-	-	-
Total partiel	<u>654 286</u>	<u>833 173</u>	<u>499 652</u>	<u>1 987 111</u>	<u>1 305 157</u>	<u>681 954</u>	<u>282 302</u>	<u>399 652</u>
(Etat XI)								
<u>Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux</u>								
Gabon	100 000	-	-	100 000	-	100 000	100 000	-
Total partiel	<u>100 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>100 000</u>	<u>-</u>	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>	<u>-</u>
(Etat VII)								
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho</u>								
Suède	918 552	(19 795)	-	898 757	396 376	502 381	-	502 381
Total partiel	<u>918 552</u>	<u>(19 795)</u>	<u>-</u>	<u>898 757</u>	<u>396 376</u>	<u>502 381</u>	<u>-</u>	<u>502 381</u>
(Etat XII)								

Tableau 17 (suite)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1980	Total	Contributions reçues en 1979	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980
<u>Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral</u>								
Afghanistan	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	-
Bhoutan	1 000	-	1 000	2 000	2 000	-	-	-
Brésil	10 000	-	10 000	20 000	10 000	10 000	-	10 000
Burundi	-	5 583	-	5 583	5 583	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	50 000	-	-	50 000	-	50 000	50 000	-
Lesotho	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Malawi	2 000	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	2 000
Népal	2 000	-	-	2 000	2 000	-	-	-
Pérou	1 000	-	-	1 000	-	1 000	1 000	-
Philippines	2 500	-	2 500	5 000	2 500	2 500	-	2 500
République démocratique populaire lao	500	-	500	1 000	500	500	-	500
République dominicaine	1 000	-	-	1 000	1 000	-	-	-
Sénégal	5 000	-	5 000	10 000	-	10 000	5 000	5 000
Thaïlande	1 000	-	1 000	2 000	1 000	1 000	-	1 000
Tchad	4 750	348	-	5 098	-	5 098	5 098	-
Togo	909	67	952	1 928	976	952	-	952
Tunisie	2 049	-	2 415	4 464	2 049	2 415	-	2 415
Yémen démocratique	1 000	-	-	1 000	-	1 000	1 000	-
Zambie	37 500	962	-	38 462	38 462	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>127 208</b>	<b>6 960</b>	<b>26 367</b>	<b>160 535</b>	<b>73 070</b>	<b>87 465</b>	<b>62 098</b>	<b>25 367</b>

(Etat XII)

Tableau 10

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Placements au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>525 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>64 634</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	14,6	<u>200 000</u>
Total		(Etat VII)	<u>789 634</u>
<u>Fonds d'équipement des Nations Unies</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>1 379 062</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>554 072</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	15,50	2 000 000
	Dollar des Etats-Unis	15,3125	3 000 000
	Dollar des Etats-Unis	14,875	4 400 000
	Dollar des Etats-Unis	14,125	3 200 000
	Dollar des Etats-Unis	12,6875	3 000 000
	Dollar des Etats-Unis	12,125	6 000 000
	Dollar des Etats-Unis	12,1875	8 000 000
	Dollar des Etats-Unis	11,8125	4 000 000
	Dollar des Etats-Unis	11,125	2 000 000
	Dollar des Etats-Unis	11,0	5 700 000
	Dollar des Etats-Unis	10,875	2 000 000
	Dollar des Etats-Unis	10,50	2 800 000
	Deutsche Mark	8,25	3 115 776
	Florin néerlandais	12,25	77 319
	Couronne suédoise	12,0	<u>71 429</u>
			<u>49 364 524</u>
Total		(Etat VIII)	<u>51 297 658</u>
<u>Réserve opérationnelle</u>			
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	14,875	2 700 000
	Dollar des Etats-Unis	14,4375	3 000 000
	Dollar des Etats-Unis	14,0625	1 000 000
	Dollar des Etats-Unis	13,625	4 500 000
	Dollar des Etats-Unis	13,5	1 200 000
	Dollar des Etats-Unis	13,0	1 500 000
	Dollar des Etats-Unis	12,625	4 100 000
	Dollar des Etats-Unis	12,0	<u>2 000 000</u>
Total		(Etat VIII)	<u>20 000 000</u>

Tableau 18 (suite)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Réserve de garantie</u>			
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	14,875	<u>900 000</u>
Total		(Etat VIII)	<u>900 000</u>
<u>Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>993 169</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>4 651</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	15,50	1 950 000
	Dollar des Etats-Unis	15,25	3 000 000
	Dollar des Etats-Unis	15,1875	2 500 000
	Dollar des Etats-Unis	14,125	1 500 000
	Dollar des Etats-Unis	13,9375	1 000 000
	Dollar des Etats-Unis	13,125	2 000 000
	Dollar des Etats-Unis	13,0	1 000 000
	Dollar des Etats-Unis	12,625	1 400 000
	Dollar des Etats-Unis	12,4375	1 000 000
	Dollar des Etats-Unis	11,0	1 000 000
	Dollar des Etats-Unis	10,75	<u>2 000 000</u>
			<u>18 350 000</u>
Total		(Etat IX)	<u>19 347 820</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>2 800 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>67 886</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	14,75	1 000 000
	Dollar des Etats-Unis	14,45	6 000 000
	Dollar des Etats-Unis	12,0313	3 000 000
	Dollar des Etats-Unis	11,0625	3 900 000
	Dollar des Etats-Unis	10,75	<u>2 000 000</u>
			<u>15 900 000</u>
Total		(Etat X)	<u>18 767 886</u>



<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Programme des Volontaires des Nations Unies</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>650 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>8 649</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	15,75	750 000
	Dollar des Etats-Unis	14,375	<u>600 000</u>
			<u>1 350 000</u>
Total		(Etat XI)	<u>2 008 649</u>
<u>Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>110 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>2 954</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	15,75	<u>195 000</u>
Total		(Etat XII)	<u>307 954</u>
<u>Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>50 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>4 815</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	14,375	<u>590 000</u>
Total		(Etat XII)	<u>644 815</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>290 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>145</u>
Total		(Etat XII)	<u>290 145</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>5 053</u>
Total		(Etat XII)	<u>5 053</u>

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>100 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>9 515</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	15,75	450 000
	Dollar des Etats-Unis	12,6875	<u>200 000</u>
			<u>650 000</u>
Total		(Etat XII)	<u>759 515</u>
<u>Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>18 785</u>
Total		(Etat XII)	<u>18 785</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>1 349</u>
Total		(Etat XII)	<u>1 349</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne</u>			
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	12,5	<u>3 252 675</u>
Total		(Etat XII)	<u>3 252 675</u>

a/ Taux d'intérêt variable.

Tableau 19

PNUD : FONDS D'AFFECTION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration  
des ressources naturelles

Budget des services d'administration et des services d'appui aux  
programmes : crédits ouverts et dépenses engagées au cours de  
l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Engagements			Total	Solde inutilisé
	Crédits ouverts	Réglés par décaissement	Non réglés au 31 décembre 1979		
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées	<u>627 700</u>	<u>597 326</u>	<u>20 437</u>	<u>617 763</u>	<u>9 937</u>
A déduire :					
Recettes	<u>76 800</u>	<u>84 830</u>	<u>-</u>	<u>84 830</u>	<u>8 030</u>
Montant net des crédits ouverts et des dépenses	<u><u>550 900</u></u>	<u><u>512 496</u></u>	<u><u>20 437</u></u>	<u><u>532 933</u></u>	<u><u>17 967</u></u>

(Etat IX)

Tableau 20

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans  
la région soudano-sahélienne

Budget des services d'administration et des services d'appui aux  
programmes : crédits ouverts et dépenses engagées au cours de  
l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Engagements			Total	Solde inutilisé
	Crédits ouverts	Réglés par décaissement	Non réglés au 31 décembre 1979		
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées	<u>882 500</u>	<u>631 159</u>	<u>13 329</u>	<u>644 488</u>	<u>238 012</u>
A déduire :					
Recettes	<u>114 600</u>	<u>97 523</u>	<u>-</u>	<u>97 523</u>	<u>17 077</u>
Montant net des crédits ouverts et des dépenses	<u><u>767 900</u></u>	<u><u>533 636</u></u>	<u><u>13 329</u></u>	<u><u>546 965</u></u>	<u><u>220 935</u></u>

(Etat X)

## NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

### Note 1. Résumé des principales pratiques comptables

Les états financiers sont établis selon les principales pratiques comptables ci-après.

#### a) Recettes

Le revenu des placements et les contributions versées par les gouvernements au titre de leur participation aux dépenses des bureaux extérieurs du PNUD sont comptabilisés comme recettes pour l'exercice auquel ils se rapportent. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les contributions des gouvernements à recevoir pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs sont récapitulées dans le bilan du PNUD (état II) et des fonds d'affectation spéciale (états VII à XII). Les contributions annoncées pour des exercices ultérieurs sont indiquées en détail dans les tableaux 1 à 4 pour le PNUD et 17 pour les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD.

Depuis 1977, les contributions versées par les gouvernements au titre des dépenses locales des programmes ne sont plus mises en recouvrement. Les contributions versées au titre des dépenses des programmes sont maintenant annoncées sur une base volontaire et incorporées aux contributions volontaires (tableau 1). Les montants indiqués à la rubrique "Contributions statutaires aux dépenses des programmes" dans le tableau 2 des états financiers de 1979 représentent des encaissements ou des ajustements au titre de contributions mises en recouvrement en 1976 ou lors d'exercices antérieurs.

#### b) Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité patrimoniale. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution correspondant à des biens et services dont le financement était prévu aux budgets des projets pour 1979 et pour lesquels des marchés avaient été passés avant la fin de l'exercice.

#### c) Taux de change

La règle de gestion financière 114.7 du PNUD dispose que les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des Etats-Unis au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date du versement. La règle 114.8 dispose que lorsqu'un gouvernement consent un taux de change spécial applicable dans des conditions déterminées, le PNUD peut, avec l'assentiment de l'Organisation des Nations Unies, autoriser l'utilisation de ce taux en même temps que celle du taux fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à la règle 110.1, les ajustements de change (285 938 dollars) concernant les contributions versées par les gouvernements ont été comptabilisés comme venant en déduction desdites contributions et sont inscrits dans l'état I.

Tous les autres ajustements de change ont été comptabilisés comme recettes ou dépenses accessoires.

d) Dépenses en capital

Le coût du matériel non consommable utilisé à des fins administratives est imputé en totalité sur le budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes du PNUD pour l'exercice durant lequel ce matériel est acheté. Tout le matériel non consommable (c'est-à-dire le matériel dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 250 dollars et dont la durée utile est d'au moins cinq ans, et le matériel figurant sur des listes spéciales, qui doit faire l'objet d'une comptabilité matérielle officielle) est inventorié.

Note 2. Réserve du Programme

Le Conseil d'administration, à sa vingt-deuxième session, en juin 1976, a approuvé l'allocation d'un montant de 39,5 millions de dollars à la réserve du Programme pour le deuxième cycle des CIP (1977-1981). Au 31 décembre 1979, la situation de cette réserve était la suivante :

	<u>En dollars des Etats-Unis</u>	
Montant alloué par le Conseil d'administration		39 500 000
A déduire :		
Virement au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	3 000 000	
Virement aux CIP des projets interrégionaux en 1979	3 500 000	
Virement aux CIP des mouvements de libération nationale en 1979	<u>3 150 000</u>	9 650 000
Dépenses de 1977	5 188 061	
Dépenses de 1978	2 283 047	
Dépenses de 1979	<u>2 517 707</u>	<u>9 988 815</u>
		<u>19 638 815</u>
Solde au 31 décembre 1979		<u><u>19 861 185</u></u>

Note 3. Lettres de crédit des gouvernements

Le montant indiqué à l'état II correspond à des lettres de crédit irrévocables, payables à vue, représentant des contributions versées au PNUD par des gouvernements.

Note 4. Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution et engagements non réglés de celles-ci

Les fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution, qui s'élèvent à 31 418 495 dollars comme indiqué à l'état II, comprennent : a) des soldes d'un montant de 19 313 933 dollars (net) qui, après prise en compte des engagements non réglés, correspondent aux soldes indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution; b) un montant de 12 104 562 dollars représentant des opérations qui n'ont pas été indiquées dans les comptes des fonds d'exploitation au 31 décembre 1979, mais qui le seront en 1980.

Les engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution, qui sont indiqués séparément dans l'état II, s'élèvent à 124 501 034 dollars, et se décomposent comme suit : 115 367 853 dollars pour les organisations auxquelles le PNUD fournit des fonds d'exploitation; 9 133 181 dollars pour le PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets, comme indiqué dans l'état VI.

Note 5. Sommes à payer et à recevoir pour le compte des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Le PNUD avance et reçoit des fonds pour le compte des fonds d'affectation spéciale qu'il est chargé de gérer. Le solde de ces opérations au 31 décembre 1979 est indiqué dans les états financiers relatifs aux divers fonds d'affectation spéciale (états VII à XII) et se décompose comme suit :

Solde dû par des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1978</u>		<u>1979</u>
16 647	Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	49 697
232 898	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	886 058
4 854 435	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	-
376 446	Programme des Volontaires des Nations Unies	436 905
100 416	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	-
-	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	136 061

Solde dû par des fonds d'affectation spéciale gérés par  
le PNUD (suite)

<u>1978</u>		<u>1979</u>
-	Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée	5 762
-	Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre	1 516
-	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne	51 900
<hr/>		<hr/>
5 580 842	Total (état II)	1 567 899
<hr/>		<hr/>

Solde dû à des fonds d'affectation spéciale gérés par  
le PNUD

25 147	Fonds d'équipement des Nations Unies	2 012 616
-	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	309 583
-	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	2 884
599 275	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les pays développés sans littoral	34 115
415 364	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	-
87 931	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland	50 000
10 859	Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh	-
<hr/>		<hr/>
1 138 576	Total (état II)	2 409 198
<hr/>		<hr/>



Note 6. Contributions annoncées par les gouvernements

Les contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et pour les exercices antérieurs qui n'avaient pas été versées au 31 décembre 1979 se répartissaient comme suit :

<u>Montant</u>	<u>Total</u>	<u>1979</u>	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>	<u>1975 et exercices antérieurs</u>
(En dollars des Etats-Unis)						
Contributions volontaires (tableau 1)	28 457 158	25 110 142	2 029 869	872 927	205 822	238 398
Contributions statutaires aux dépenses des programmes (tableau 2)	4 323 719	-	-	-	1 319 017	3 004 702
Contributions au titre de la partici- pation aux frais (tableau 3)	29 540 830	24 277 682	4 522 423	491 943	248 782	-
Contributions de contre- partie en espèces (tableau 4)	13 504 899	11 775 895	1 414 743	30 698	46 894	236 669
	<u>75 826 606</u>	<u>61 163 719</u>	<u>7 967 035</u>	<u>1 395 568</u>	<u>1 820 515</u>	<u>3 479 769</u>
	<u><u>75 826 606</u></u>	<u><u>61 163 719</u></u>	<u><u>7 967 035</u></u>	<u><u>1 395 568</u></u>	<u><u>1 820 515</u></u>	<u><u>3 479 769</u></u>
	(Etat II)					

Les contributions annoncées par les gouvernements pour des exercices ultérieurs se montaient à 732 388 066 dollars au 31 décembre 1979.

Note 7. Sommes à payer

Le montant de 69 364 836 dollars indiqué dans l'état II au titre des sommes à payer comprend un total de 20 749 642 dollars correspondant principalement à des chèques non réglés tirés sur des comptes bancaires d'avances temporaires des bureaux extérieurs qui n'avaient pas été présentés au 31 décembre 1979. Du total susmentionné, 17 391 447 dollars correspondent à des chèques tirés sur des comptes bancaires en dollars des Etats-Unis gérés selon la méthode du "solde nul", et 3 358 195 dollars correspondent à des chèques tirés sur d'autres comptes bancaires d'avances temporaires des bureaux extérieurs.

Note 8. Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction

A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé d'établir une réserve d'un montant maximum de 25 millions de dollars financée grâce aux ressources générales du PNUD pour l'octroi aux gouvernements des pays en développement participants de prêts devant être utilisés pour la construction de logements destinés au personnel recruté sur le plan international et, dans des cas exceptionnels, pour la construction de bureaux. Conformément à cette décision, un montant de 25 millions de dollars a été viré en 1979 pour l'établissement de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction, comme il est indiqué dans l'état V. Les placements de cette réserve (dont le capital est entièrement versé) sont indiqués au tableau 12.

Note 9. Réserve opérationnelle

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session, 50 millions de dollars de liquidités ont été virés à la réserve opérationnelle en 1979 et placés pour son compte, dernière étape en vue d'une reconstitution complète de la réserve opérationnelle. La situation de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1979 est indiquée dans l'état III et l'on trouvera dans le tableau 11 des précisions sur les placements effectués pour son compte.

Note 10. Virement de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-cinquième session, 750 000 dollars ont été virés en 1979 des ressources ordinaires du PNUD au programme des Volontaires des Nations Unies (voir état V).

Note 11. Fonds versés par le Bureau de l'exécution des projets du PNUD à des organisations associées, au titre des dépenses d'appui

Le Bureau de l'exécution des projets du PNUD a remboursé les dépenses d'appui engagées par des organisations associées au titre des travaux qu'elles ont exécutés pour son compte dans le cadre d'accords interorganisations et s'est vu rembourser par des agents d'exécution les dépenses qu'il a engagées pour leur compte. Le montant net des sommes versées s'élève à 157 618 dollars, comme il est indiqué dans l'état VI, et se décompose comme suit :

Fonds versés à des organisations associées au titre des dépenses d'appui	189 570
Dépenses d'appui remboursées par des agents d'exécution	(31 952)
	<hr/>
	157 618
	<hr/>

Note 12. Le PNUD en tant qu'agent d'exécution des projets du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et du FENU

A sa vingt-cinquième session, le Conseil d'administration a approuvé pour 1979 un crédit au titre des dépenses engagées par le PNUD lors de l'exécution des projets du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et un crédit séparé au titre des dépenses engagées pour les projets du FENU. Ces dépenses, qui sont indiquées au tableau 8, ont été imputées sur les ressources des fonds respectifs.

Note 13. Allocations non utilisées et engagements futurs

Sur la base des informations fournies par les organisations participantes et chargées de l'exécution, le solde inutilisé des allocations au 31 décembre 1979 s'élevait à 1 159 millions de dollars, sur lesquels les organisations avaient imputé des engagements futurs d'environ 227 millions de dollars.

Note 14. Fonds d'équipement des Nations Unies

a) Les dépenses au titre des projets s'élèvent à 8 943 351 dollars et se composent de deux éléments : 4 106 293 dollars représentent des décaissements faits ou à faire en faveur des gouvernements des pays en développement les moins avancés dans le cadre des accords de don passés avec le FENU pour l'exécution de projets par ces gouvernements; 4 837 058 dollars représentent les dépenses engagées par les organisations coopérantes pour fournir, avec l'accord des gouvernements concernés, des services d'achat internationaux pour le matériel ou les fournitures prévus dans les accords de don. Ce deuxième élément comprend aussi les dépenses d'appui payées au titre des accords de don par les gouvernements bénéficiaires au Bureau de l'exécution des projets du PNUD et qui se sont élevées à 143 041 dollars (44 407 dollars en 1978), ainsi qu'il est indiqué dans le tableau 8.

b) A sa ving-sixième session, le Conseil d'administration a décidé que le FENU devrait établir et conserver une réserve opérationnelle équivalant à au moins 20 p. 100 des engagements du Fonds au titre des projets. Conformément à cette décision, le Fonds a établi en 1979 une réserve opérationnelle de 20 millions de dollars entièrement versés.

c) Au 31 décembre 1979, le passif éventuel au titre des cautions données par le FENU pour des prêts bancaires accordés par les gouvernements s'élevait à 4 586 000 dollars. Une réserve de garantie de 900 000 dollars entièrement versés, qui représente environ 20 p. 100 du montant total du passif éventuel, a été constituée en 1979.

d) A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé, pour une période d'essai ne s'étendant pas au-delà de la session ordinaire que le Conseil doit tenir en 1981, l'adoption du financement partiel n'entraînant pas de dépenses supplémentaires. Conformément à cette décision, les allocations de fonds effectives au titre des projets se sont élevées en 1979 à 41,2 millions de dollars et, ainsi qu'il est indiqué dans la note a) de l'état VIII, le solde des allocations non utilisées dépassait de 21,5 millions de dollars les ressources au 31 décembre 1979.

Note 15. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

a) Le montant de 824 646 dollars indiqué à l'état X en tant que remboursement des dépenses d'appui au programme aux agents d'exécution comprend 710 694 dollars versés au Bureau de l'exécution des projets du PNUD, ainsi qu'il est indiqué au tableau 8.

b) Le montant de 78 085 dollars indiqué à l'état X comme somme due aux projets communs PNUD/PNUE, représente le solde inutilisé, au 31 décembre 1979, des contributions versées au Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne par le PNUD et par le PNUE au titre des dépenses d'appui institutionnel et d'appui au programme du Bureau pour la lutte contre la désertification dans la région soudano-sahélienne. Au 31 décembre 1979, l'état des contributions versées et des dépenses était le suivant :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Contributions dues par le PNUD et le PNUE au titre de l'appui institutionnel	780 000
Contributions dues par le PNUD et le PNUE au titre de l'appui au programme	<u>600 000</u>
	1 380 000
<u>A déduire</u> : Contributions reçues du PNUE pour 1980	<u>65 875</u>
Total des contributions versées au 31 décembre 1979	1 314 125
<u>A déduire</u> : Dépenses	
Pour l'appui institutionnel en 1978	(104 973)
Pour l'appui institutionnel en 1979	(531 900)
Pour l'appui au programme en 1979	<u>(599 167)</u>
	(1 236 040)
Solde au 31 décembre 1979	<u><u>78 085</u></u>

---

## كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou écrivez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---